

PROJET SOCIAL 2014 -2017

L'ATELIER - Pôle culturel

de la Vallée de la Cèze



Association LA MAISON DES HABITANTS

MOT DE LA PRESIDENTE

En ouvrant ses portes au public en octobre 2012, « La Maison des Habitants » se voulait être un carrefour d'idées, d'actions et d'initiatives. Durant ces deux années, que de chemin parcouru tant en externe qu'en interne !

Tout en gardant en tête le projet initial, ses valeurs comme ses ambitions, l'expérience de la rencontre avec le public nous a fait évoluer. Nous avons dû repenser par moments nos moyens d'actions, notre angle d'approche.

Ainsi, en choisissant « La Culture » comme colonne vertébrale de nos actions et en regroupant les activités sous le nom « L'Atelier - Pôle Culturel » nous avons acquis une identité et une visibilité.

Il s'agit maintenant de développer toutes nos activités, pour répondre au maximum aux besoins des habitants, tout en favorisant leur implication et leur appropriation de la structure.

La famille reste un axe prioritaire, lieu repère pour les enfants et source de valeurs et d'enrichissement pour tous.

La jeunesse est un axe à développer, permettant d'offrir des réponses tant aux jeunes qu'aux familles pour faciliter cette transition entre deux mondes : « enfant » et « adulte ». L'accueil permet d'être en perpétuelle écoute et de faire le lien entre l'ensemble de nos actions.

Le souhait de tous (bénévoles, administrateurs et salariés) est de poursuivre cette aventure humaine et d'installer durablement la structure. Tous les jours les gens nous disent combien nous devenons nécessaires. Aujourd'hui, pour que ce projet perdure, il ne manque qu'un soutien franc, massif et durable de nos partenaires financiers. Nous espérons que vous serez convaincus de la pertinence de ce projet social.

Je terminerai simplement sur deux citations :

« La culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité. » Gao XINGJIAN

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »
Françoise DOLTO

Brigitte **MARTINEZ**
Présidente

SOMMAIRE

1. DEMARCHE.....	5
1.1. Une démarche participative.....	5
1.2. Les outils de la démarche.....	7
1.2.1. Des animations, prétexte à la rencontre	7
1.2.2. Les élus et les partenaires institutionnels : un réseau	8
2. PORTRAIT D'UN TERRITOIRE	9
2.1. Espace physique et géographique	9
2.1.1. La Vallée de la Cèze	9
2.1.2. Molières-sur-Cèze	9
2.1.3. Saint-Ambroix.....	10
2.2. Situation socio-économique du territoire.....	11
2.2.1. Une démographie ambivalente qui tend à se redynamiser	11
2.2.2. Mais une population vieillissante.....	12
2.2.3. Des foyers modestes	13
2.2.4. Une situation économiquement tendue.....	14
2.2.5. Formation / diplôme	14
2.2.6. L'habitat.....	16
2.2.7. Les voies de communication et les transports.....	17
2.2.8. Données de la C.A.F.....	18
2.3. Action sociale, éducative et culturelle	20
2.3.1. Les équipements	20
2.3.2. Les établissements scolaires	21
2.3.3. Les services de l'action sociale et les services administratifs.....	21
2.3.4. Le tissu associatif.....	21
2.4. Synthèse et enjeux.....	22
2.4.1. Synthèse	22
2.4.2. Enjeux.....	22
3. « LA MAISON DES HABITANTS » / L'ATELIER – POLE CULTUREL.....	23
3.1. Naissance de « La Maison des Habitants » et de son projet	23
3.2. La culture : une identité	24
3.3. Cadre administratif.....	25
3.3.1. Fonctionnement des instances de l'association	26
3.3.2. L'équipe	27
3.3.3. Un règlement	28
3.3.4. Les adhérents	28
3.3.5. Les locaux	29
3.4. Des ressources	30
3.5. Une existence	30
3.5.1. Le travail sur le territoire.....	30
3.5.2. Les commissions.....	30
3.5.3. Des ateliers	31
3.5.4. Un soutien aux associations.....	32
3.5.5. Une participation aux réflexions des projets communaux.	32
4. UN CENTRE SOCIOCULTUREL, C'EST QUOI ?.....	33
4.1. Nos éléments de définition.....	33
4.2. Comment, pour qui, pour faire quoi ?	33
4.3. Les objectifs et les missions des centres socioculturels agréés centres sociaux	34

4.3.1.	Les objectifs et missions.....	34
4.3.2.	L'accueil, élément central du projet.....	35
4.3.3.	L'originalité de la démarche.....	35
5.	OBJECTIFS ET EVALUATION.....	37
5.1.	Objectifs et transversalités.....	37
5.1.1.	Objectifs généraux et objectifs opérationnels	37
5.1.2.	Notions transversales.....	38
5.2.	L'évaluation	38
5.2.1.	Le quantitatif	39
5.2.2.	Le qualitatif.....	39
5.2.3.	La pertinence.....	39
6.	DES PROJETS D'ANIMATION GLOBALE	40
6.1.	Implantation de « L'Atelier-Pôle culturel » sur le territoire	40
6.1.1.	Communication	40
6.1.2.	Maintenir et développer le partenariat	41
6.1.3.	Participer à l'animation locale.....	42
6.2.	Soutenir l'engagement et accompagner l'expression citoyenne.....	42
6.2.1.	Développer l'accueil et l'information pour tous	42
6.2.2.	Favoriser la participation et l'engagement des bénévoles.....	44
6.3.	Soutenir la vie associative	45
7.	DES PROJETS SPECIFIQUES	46
7.1.	Ateliers d'échange des savoirs	46
7.2.	Soutien à la parentalité	46
7.2.1.	Réintroduire la parole	47
7.2.2.	Faciliter le lien famille / école	47
7.2.3.	Accompagnement à la scolarité.....	47
7.3.	La jeunesse.....	47
8.	DES PROJETS TRANSVERSAUX.....	49
8.1.	Soutenir des démarches collectives pour lutter contre l'isolement	49
8.1.1.	Sorties / Journées famille.....	49
8.1.2.	Un jardin.....	49
8.1.3.	Départ en vacances.....	50
8.2.	Favoriser la place sociale des seniors.....	50
8.3.	La mobilité.....	51
8.4.	Un lieu de permanence.....	51
9.	CONCLUSION	52
10.	ANNEXES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
10.1.	Carte du territoire	Erreur ! Signet non défini.
10.2.	Les statuts de l'association.....	Erreur ! Signet non défini.
10.3.	Règlement Intérieur	Erreur ! Signet non défini.
10.4.	La fiche d'adhésion.....	Erreur ! Signet non défini.
10.5.	La Plaquette	Erreur ! Signet non défini.
10.6.	Ressources.....	Erreur ! Signet non défini.
10.7.	Les indicateurs.....	Erreur ! Signet non défini.

1. DEMARCHE

Le travail d'évaluation et d'investigation pour la préparation du projet social a débuté le jour même de l'agrément en cours. C'est à tout instant, dans chaque activité, au cours de chaque moment festif, rencontre, échange (en interne ou en externe) que se déroule l'évaluation du projet en cours et la constitution de l'agrément suivant.

Compte tenu de la vie de l'association, de sa jeunesse et particulièrement avec le changement de direction, l'évaluation et la démarche mises en place pour construire ce projet s'appuient sur ce qui avait été fait lors de la première demande d'agrément.

1.1. Une démarche participative

De par la complexité des enjeux du territoire et le positionnement plus ou moins timide de certaines communes, l'association a souhaité limiter dans un premier temps ses interventions sur les communes de Saint-Ambroix et Molières-sur-Cèze.

Ce choix ayant été validé par le conseil d'administration, nous nous sommes donc centrés sur ces deux communes. Nous nous attacherons, à plus ou moins long terme et en fonction de la volonté locale, à inciter d'autres communes à intégrer notre projet. La provenance géographique des adhérents montre ce besoin (Cf. § 3.3.4 *Les adhérents*). La mise en place d'une action « cuisine » sur Bessèges, en utilisant les locaux de la CAF, sont en préparation et devrait faciliter notre implantation.

Le territoire d'intervention de « la Maison des Habitants » n'étant pas vierge de tout diagnostic, nous avons mis en œuvre, une démarche de recherche-action qui permet à la fois d'affiner les diagnostics déjà existants, et d'être mieux identifiés car déjà dans l'action.

Cette démarche permet d'une part de toucher le cœur de la population lasse d'études techniques et de diagnostics à répétition et, d'autre part, de montrer directement la finalité de nos actions. Cela facilite la lisibilité du projet tant du côté de la population (bénéficiaires) que du côté des politiques (financeurs).

Le positionnement de la structure est et sera toujours un positionnement complémentaire aux structures et activités déjà existantes et proposées sur le territoire. Nous nous sommes donc attachés à identifier l'intervention du plus grand nombre d'entre elles et à vérifier si des acteurs locaux (associations, institutions...) apportaient déjà des réponses aux problématiques repérées ou si certains étaient en mesure d'y répondre. En effet, nous ne sommes pas là pour faire « **à la place de** » mais pour « **aider à faire** » ou « **faire avec** ».

Cela s'est concrétisé au travers :

- ✓ la mise en place d'une organisation qui nous a permis de centraliser et d'analyser

des données chiffrées, de rencontrer, d'échanger avec l'ensemble des acteurs locaux.

Nous avons eu des rencontres avec :

- ✧ les élus locaux des deux communes concernées,
- ✧ les représentants des institutions (C.A.F., Conseil Général...),
- ✧ les travailleurs sociaux intervenant sur le territoire, ainsi qu'avec les associations caritatives et de prévention, les maisons de retraite,
- ✧ les associations et des personnes-ressources sur le plan local,
- ✧ les habitants.

L'objectif de ces rencontres était de recueillir la parole des habitants et des acteurs locaux, de faire un point sur l'existant, de comprendre les fonctionnements et réseaux déjà en place, de faire émerger les besoins.

- ✓ le fonctionnement de toutes les instances (assemblée générale, conseil d'administration, bureau...) qui ont permis à divers niveaux de débattre, évaluer, modifier, clarifier des situations, des questions, des points de vue afin de répondre au mieux aux attentes de la population,
- ✓ des réunions du personnel au cours desquelles chacun s'attache à mesurer l'impact de sa mission au regard des orientations du projet et à confronter sa pratique dans une réelle dimension de travail d'équipe,
- ✓ la continuation et le renforcement du travail pédagogique de ce que pouvait et devait être un centre social auprès des élus locaux, des responsables d'association et de la population.

Parallèlement à ce travail, et au fur et à mesure que l'équipe de bénévoles s'étoffe, nous effectuons un travail « pédagogique interne » afin que les adhérents de l'association soient au clair, ensemble, sur le sens à donner au projet. Des temps de réflexion et de concertation ont été organisés afin :

- ✧ que chacun puisse s'approprier la signification des missions d'un centre socioculturel tel que la C.N.A.F. les spécifie,
- ✧ qu'il y ait un débat sur la portée des mots utilisés dans la Charte des Centres Sociaux pour qu'il y ait un fond commun de références,
- ✧ qu'il y ait un échange sur le projet social pour clarifier ses finalités.

- ✓ la double évaluation de chaque action mise en place : une coté animateur et l'autre coté bénéficiaire.

Écouter, observer et restituer nous permettent d'effectuer une « **veille sociale** », fonction primordiale, pour décrypter certains besoins ou problématiques, saisir les enjeux locaux et aider les acteurs locaux dans leur ensemble à faire naître des projets communs.

1.2. Les outils de la démarche

1.2.1. Des animations, prétexte à la rencontre

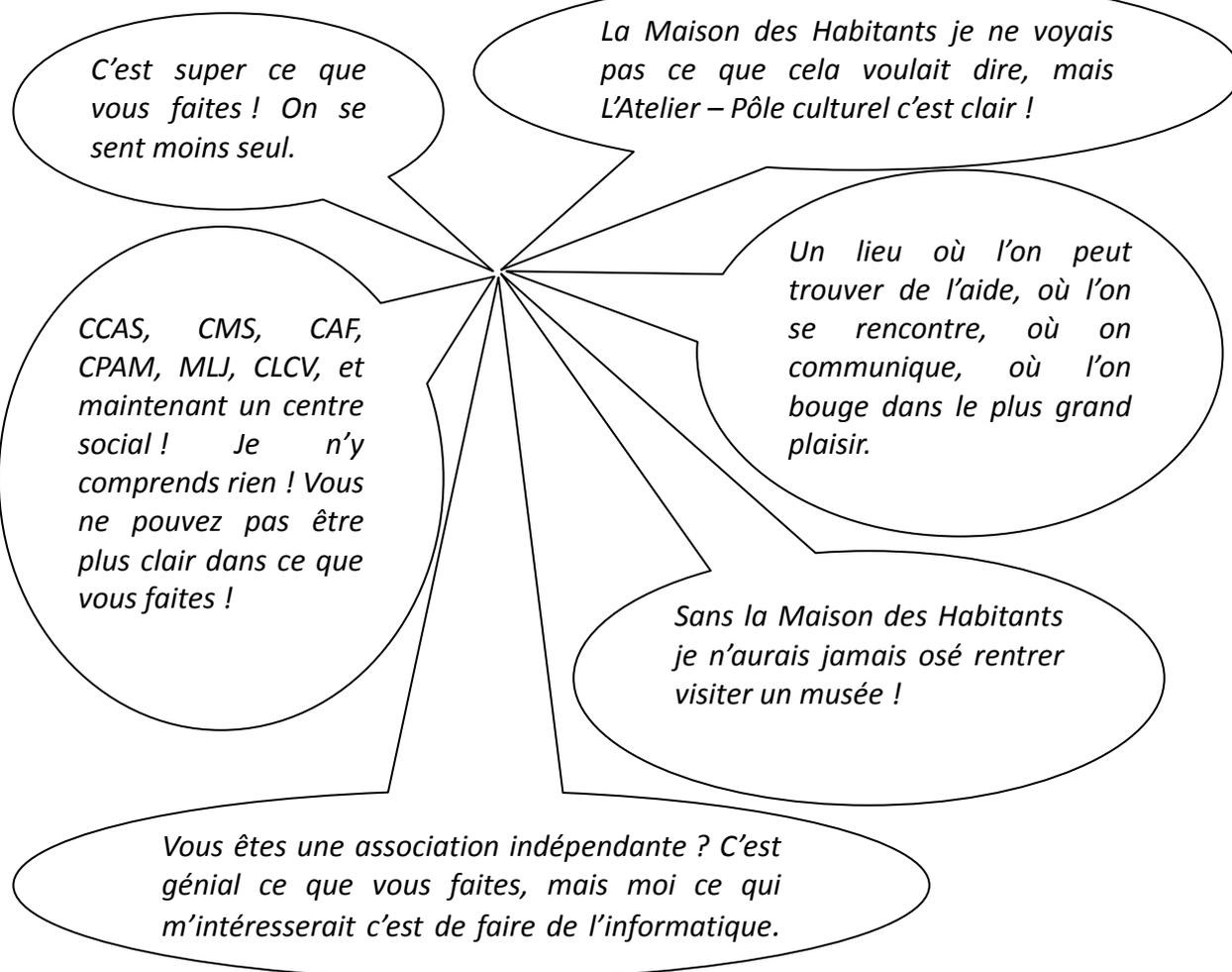
Nous avons utilisé tous les temps d'activité ou nos participations à des temps forts de la vie locale pour écouter les habitants et recueillir leur parole.

En effet, la démarche de se rendre à une réunion publique ou même de passer la porte de l'accueil n'étant pas chose facile pour tous, grâce à ces temps plus festifs et conviviaux, nous avons pu rencontrer de nouvelles personnes. La participation, à tous ces moments, nous a permis de communiquer sur notre projet et de nous inscrire dans une démarche partenariale.

Exemples d'actions proposées :

- ✦ ateliers balades et cuisine
- ✦ ouverture de l'accueil le mardi matin autour d'un thé ou café
- ✦ sorties culturelles avec la visite de musées
- ✦ participation au marché de Noël
- ✦ participation au forum des associations

Extraits de la parole des habitants :



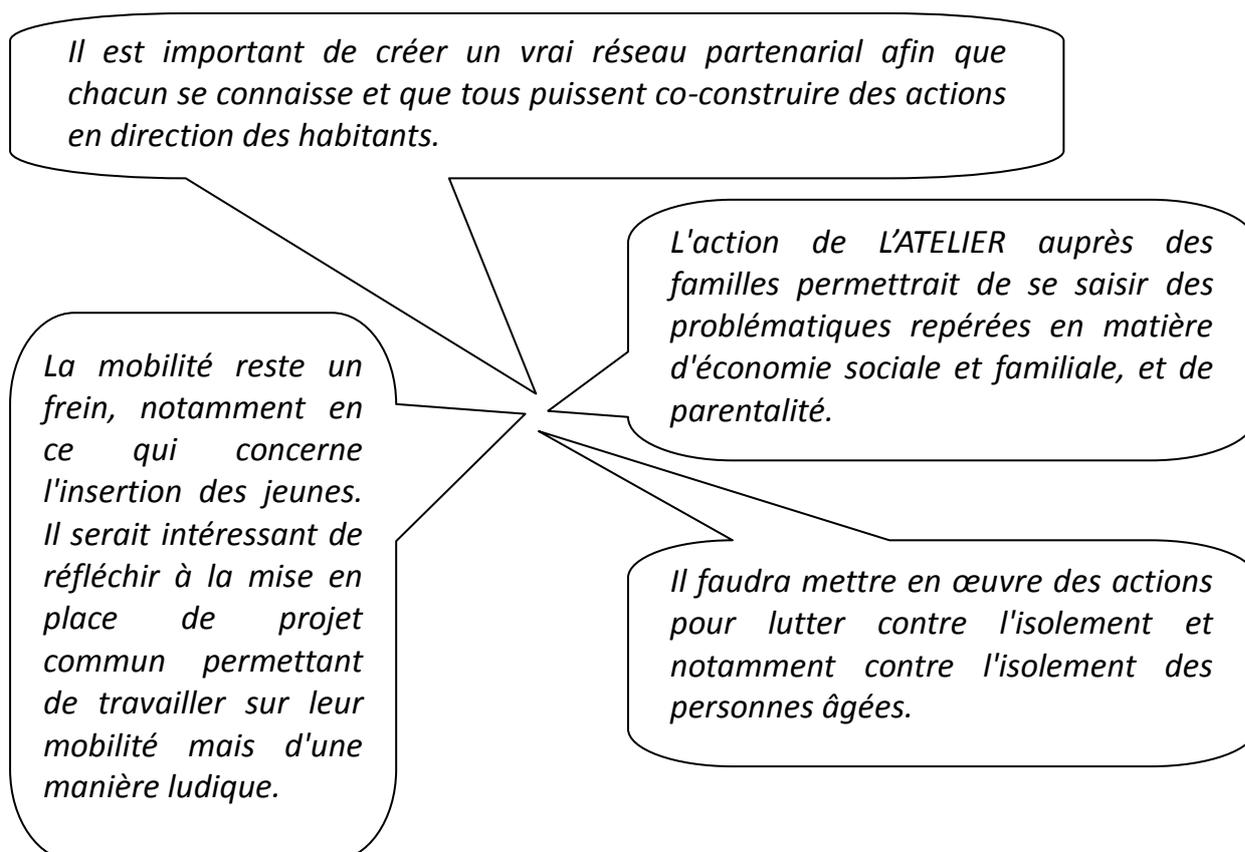
1.2.2. Les élus et les partenaires institutionnels : un réseau

Être proche des habitants, c'est une chose, mais il ne faut pas oublier les élus et l'ensemble des partenaires. Il faut croiser les attentes formulées par les habitants et les besoins analysés par des professionnels et des élus.

Nous associons dès que possible les élus locaux, les équipes des CMS de Saint-Ambroix et de Bessèges, l'équipe de la PMI, la Mission Locale Jeune, les intervenants de la CAF, le responsable du Pôle jeunesse, les responsables et équipes d'animation des maisons de retraite..., dans nos réflexions, commissions et réunions. De même, nous essayons de répondre à toutes leurs sollicitations (réunions, comité de pilotage...).

Ces différents temps d'échange nous ont permis d'affiner notre projet en précisant notamment notre champ d'intervention. En effet, il ne s'agit pas pour nous de nous substituer à ce qui se fait déjà mais bien de venir en complémentarité avec un réel souci de mener un projet négocié et concerté.

Ce que nos partenaires nous ont dit... (Extraits)



2. PORTRAIT D'UN TERRITOIRE

2.1. Espace physique et géographique

2.1.1. La Vallée de la Cèze

La **Vallée de la Cèze**, constituant le territoire d'intervention de notre association, se situe dans le paysage cévenol. Ce dernier se caractérise par des bassins de vie correspondant aux différentes vallées (*Cf. annexe **Erreur ! Source du renvoi introuvable.***).

Située au nord du département du Gard, la Vallée de la Cèze constitue pour « La Maison des Habitants » un territoire pertinent et ce à différents niveaux :

- ✦ du point de vue des habitudes de vie des villageois,
- ✦ une histoire marquée par un passé minier proche et ayant encore des conséquences économiques et sociales,
- ✦ un environnement géographique et naturel attrayant qu'il reste à valoriser et à exploiter,
- ✦ une culture ouvrière et commerçante commune.

De plus, ce territoire possède une homogénéité de besoins auxquels de nombreux acteurs locaux répondent déjà.

La situation géographique des communes de Molières-sur-Cèze et de Saint-Ambroix est l'un des premiers éléments à prendre en compte dans cette "rencontre du territoire".

2.1.2. Molières-sur-Cèze

La commune de Molières-sur-Cèze se situe au pied des Cévennes entre crête et rivière. Elle couvre environ 871 hectares et est délimitée :

- ✦ au nord par la Cèze ;
- ✦ à l'Est par une ligne de crête ;
- ✦ au sud, par la forêt domaniale du Rouvergue ;
- ✦ à l'Ouest par le Valat de Lajas.

Ancienne commune minière créée en 1882 à la demande de la Compagnie des Houillères de Bessèges, elle connaît un déclin économique et démographique à partir des années 60 et ce suite à la fermeture et à l'arrêt de l'exploitation des mines de charbon. Ce déclin économique a été accentué par la fermeture d'une usine d'emballage dans les années 2000.

L'une des caractéristiques de ce village est qu'il est divisé géographiquement en trois zones d'habitat.

En effet, il est constitué de trois pôles d'urbanisation :

- ✧ le vieux Molières,
- ✧ Gammal situé au centre, constitué d'un habitat collectif typique de l'architecture minière de l'après-guerre,
- ✧ les Brousses situé sur un versant boisé.

Ces trois quartiers sont desservis et reliés par une seule et unique route ; on ne constate que peu de déplacements de la population de l'un à l'autre des quartiers, ceux-ci étant éloignés de plusieurs kilomètres (près de 7 kms séparent le centre de Molières du quartier des Brousses).

A ceci, s'ajoute une quasi absence de sentiment d'appartenance communale ; en effet, il n'est pas d'usage dans cette commune de se rendre dans un autre hameau sans objectif précis. Il est à noter que le découpage en trois hameaux reprend le découpage des catégories socioprofessionnelles des mines. Bien que celles-ci aient fermé, *les frontières de verre* persistent.

De par sa situation géographique, la commune de Molières-sur-Cèze est considérée comme « enclavée » ; ceci s'explique par son environnement géographique, ses frontières « naturelles », sa localisation mais surtout par le fait qu'un de ses centres de vie « Le vieux Molières » soit une impasse.

La question de l'isolement et des transports est importante. En effet, les grands axes de communication sont très peu développés, et au vu des contraintes géographiques, il semble difficile de le faire. Une seule route dessert l'ensemble des pôles d'urbanisation de la commune. Cette dernière est desservie par la route départementale n° 51 qui relie les communes de Bessèges et de Saint-Ambroix. La desserte en train a même été complètement suspendue.

Molières se situe à une vingtaine de kilomètres d'Alès. Un peu plus de 30 minutes en voiture sont nécessaires pour s'y rendre.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la commune de Molières-sur-Cèze est rattachée à la Communauté de Communes « Cèze Cévennes ».

2.1.3. Saint-Ambroix

La commune de Saint-Ambroix, située le long de la Cèze (en aval), s'étend sur une superficie de près de 12 km² et est à la croisée de routes de passage et de vallées habitées. Elle est devenue un véritable carrefour touristique et commercial des Cévennes.

La ville connaît une problématique routière, particulièrement forte, liée à sa traversée par la route d'Alès-Aubenas. Axe routier très fréquenté, qui constitue une véritable "coupure" de la ville et une source de nuisances très importante.

Tout comme la commune de Molières-sur-Cèze, Saint-Ambroix est dotée d'une gare de voyageurs sur la ligne SNCF Alès-Bessèges. Mais, depuis octobre 2012, l'ensemble du

trafic ferroviaire est suspendu. Le bâtiment, devenu propriété de la municipalité, est mis à disposition des Restaurants du Cœur.

La commune de Saint-Ambroix se caractérise par son rocher du Dugas qui constitue un véritable cœur historique riche d'un patrimoine architectural datant entre autres du Moyen Âge. Saint-Ambroix est un carrefour touristique et commercial incontournable. Afin de valoriser son patrimoine, de développer le tourisme et de pallier les nuisances liées à la forte fréquentation de l'axe routier central de la commune, des travaux d'aménagement de grande envergure vont être réalisés et devraient débuter début 2014.

Au cours des dernières décennies, Saint-Ambroix a joué un rôle important au niveau de la vallée de la Cèze sur le plan du commerce mais également grâce aux équipements et infrastructures dont elle dispose (établissements scolaires, crèche, piscine, maison de retraite, pôle jeunesse...).

La commune de Saint-Ambroix est rattachée à la Communauté de Communes "Cèze Cévennes". Depuis 2013, elle en accueille le siège.

2.2. Situation socio-économique du territoire

2.2.1. Une démographie ambivalente qui tend à se redynamiser

Globalement, la population bien que vieillissante est en légère augmentation dans ce territoire. Ce regain démographique est principalement lié à l'implantation de populations nouvelles venant s'établir dans la vallée soit parce que les logements y sont moins chers, soit par choix pour fuir les grandes villes et leurs contraintes.

Ces "nouveaux arrivants" sont regroupés en trois catégories :

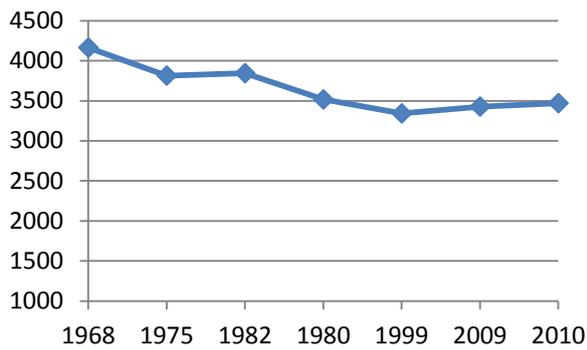
- ✦ des personnes travaillant à Alès et qui souhaitent accéder à la propriété, dans un environnement calme et tranquille,
- ✦ des personnes souhaitant accéder à un logement social et qui sont dirigées par les offices d'H.L.M. Le plus souvent, elles subissent leur installation dans le territoire,
- ✦ des jeunes retraités.

Evolution de la population

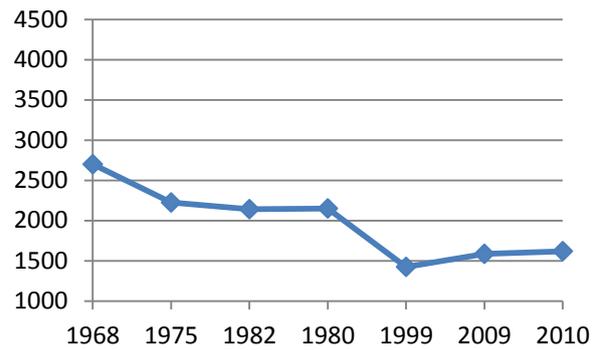
	Population 1999	Population 2010	Variation annuelle moyenne
MOLIERES / CEZE	1 425	1 620	+ 1.37 %
SAINT-AMBROIX	3 343	3 471	+ 0.38 %
Département GARD	623 058	726 285	+ 1.65 %

(source INSEE 2012)

Saint - Ambroix



Molières sur Cèze



(source INSEE 2012)

2.2.2. Mais une population vieillissante

La pyramide des âges fait apparaître une « surreprésentation » de la tranche d'âge des plus de 60 ans et une « sous représentation » des moins de 30 ans.

Cela s'explique par une arrivée assez importante de jeunes retraités dans le territoire qui pour les uns « rentrent au pays » après être partis pour des raisons professionnelles et pour les autres choisissent de venir passer leur retraite « au soleil ».

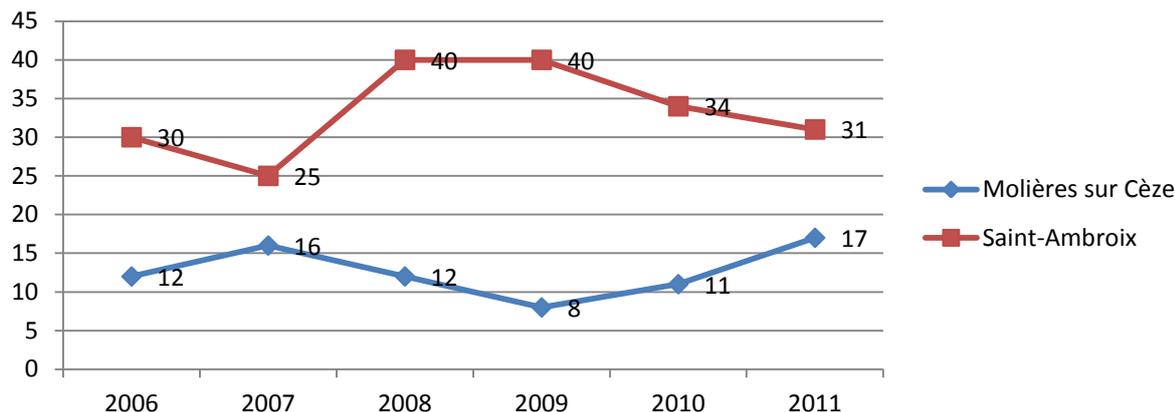
	0 - 14	15 - 29	30 - 59	60 - 89	90 et +
Molières / Cèze	248	222	598	509	21
Saint-Ambroix	502	438	1148	1198	63
Total	750	660	1746	1707	84
%	15.16	13.34	35.30	34.50	1.70
	28.5 %			36.20 %	

(Données 2009 - source INSEE 2012)

	0 - 19	20 - 64	65 et +
Molières / Cèze	345 (21.6 %)	820 (51.4%)	430 (27 %)
Saint-Ambroix	668 (20%)	1674 (50%)	1007 (30.1%)
Total	1013	2494	1437
%	20.5	50.5	29.1

(Données 2009 - source INSEE 2012)

De plus, on note un faible taux de natalité sur l'ensemble des deux communes bien qu'en légère augmentation pour Molières-sur-Cèze.



(source INSEE 2012)

2.2.3. Des foyers modestes

La population de cette vallée tend à se paupériser et un « turn-over » important des personnes les plus fragilisées est constaté notamment par les travailleurs sociaux et les enseignants. Cette frange de la population fait souvent face à un cumul de difficultés multiples : chômage, maladie, addiction, habitat précaire, maltraitance, violences conjugales, méconnaissance des droits auxquels les individus peuvent prétendre, etc. Il ne faut pas non plus négliger le fait que nombre d'habitants rencontrent des problèmes de mobilité, ce qui implique que les services dans ce domaine doivent être réfléchis et adaptés à cette problématique.

De plus, la part des personnes imposées est particulièrement basse : **25.9 %** (26.2% en 2008) pour Molières-sur-Cèze et **34,7 %** (34.6 % en 2008) pour Saint-Ambroix contre **47.1 %** (46.8 % en 2008) au niveau du Département. Mais c'est surtout le montant moyen de l'impôt qui témoigne de la modestie des ménages.

		Foyers Fiscaux	Foyers Fiscaux imposables	Impôt net moyen
MOLIERES / CEZE	2008	893	234	83 €
	2009	884 (-1.02 %)	229 (-2.18 %)	90 € (+7.78 %)
SAINT-AMBROIX	2008	2 170	750	351 €
	2009	2 148 (-1.02 %)	745 (-0.67 %)	383 € (+8.36 %)
Département GARD	2008	402 773	188 299	784 €
	2009	407 499 (+1.16 %)	191 793 (+1.82 %)	836 € (+6.22%)

(Données 2009 - source INSEE 2012)

2.2.4. Une situation économiquement tendue

La vallée de la Cèze s'inscrit dans le bassin d'emploi d'Alès qui a enregistré un recul de l'emploi dans les années 90. En matière de qualification, c'est avant tout un bassin de "main-d'œuvre". Comparativement au Gard, mais plus encore à la moyenne française, le bassin se caractérise par une présence d'artisans et de commerçants plus importante et par un déficit de cadres et de professions intermédiaires.

Le territoire est marqué économiquement par son histoire ; en effet il est fragilisé par sa difficile reconversion tant sur le plan économique que social suite à la fermeture des mines. Cette dernière a engendré un déclin démographique important et ce passé minier reste fortement ancré dans les esprits.

De plus, si le commerce local a longtemps constitué une force pour le territoire, il est aujourd'hui en voie de fragilisation. Cela s'explique par :

- ⤴ le pouvoir d'achat peu élevé d'une partie de la population,
- ⤴ la disparition progressive des retraités de la mine,
- ⤴ la concurrence des bassins alésien et nîmois.

En dehors des commerces, les principaux secteurs d'activité sont liés à l'artisanat et au tourisme. L'agriculture locale est quant à elle dans « une dynamique » de déclin.

Le taux de demandeurs d'emploi est nettement supérieur à la moyenne du département et à la moyenne nationale. C'est surtout le chômage des jeunes de moins de 25 ans qui est préoccupant puisqu'il atteint près de 60%.

	Population concernée	Actifs	Demandeurs d'emploi	Taux de Chômage
MOLIERES / CEZE	918	553	148	26.7 %
SAINT-AMBROIX	1 840	1 135	250	22.0 %
Département GARD	444 846	305 920	47 479	15.5 %

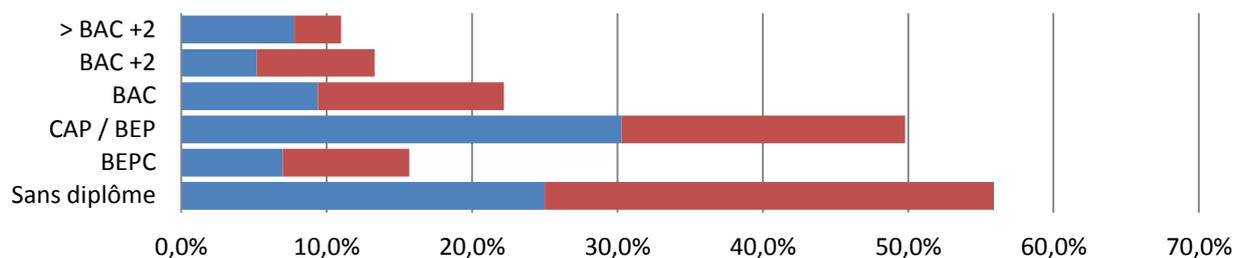
(Données 2009 - source INSEE 2012)

2.2.5. Formation / diplôme

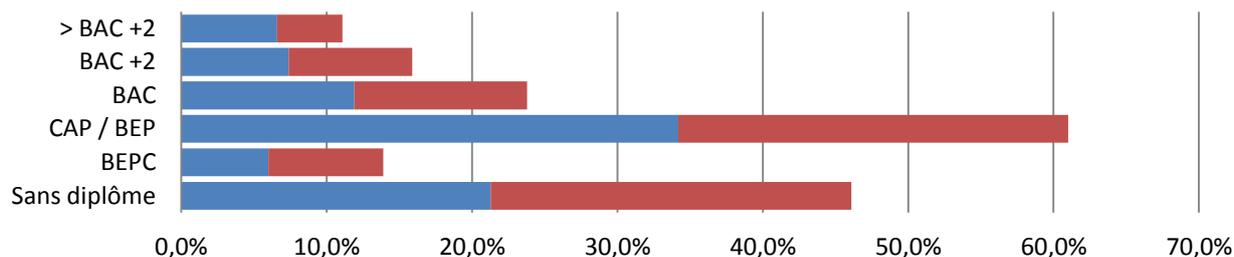
Le nombre de personnes non diplômées est significativement plus important dans la commune de Molières-sur-Cèze (28,2%% - hommes 25% et femmes 31%) que dans le département (20,20%). On constate également que le niveau de formation "CAP-BEP" est le plus répandu au niveau de la population. Cela s'explique certainement par le fait que ces diplômes permettent d'accéder à des emplois souvent liés à l'artisanat, secteur d'activité très présent dans le territoire.

De plus, la part des diplômés à un niveau baccalauréat et plus est sensiblement inférieure à la moyenne départementale.

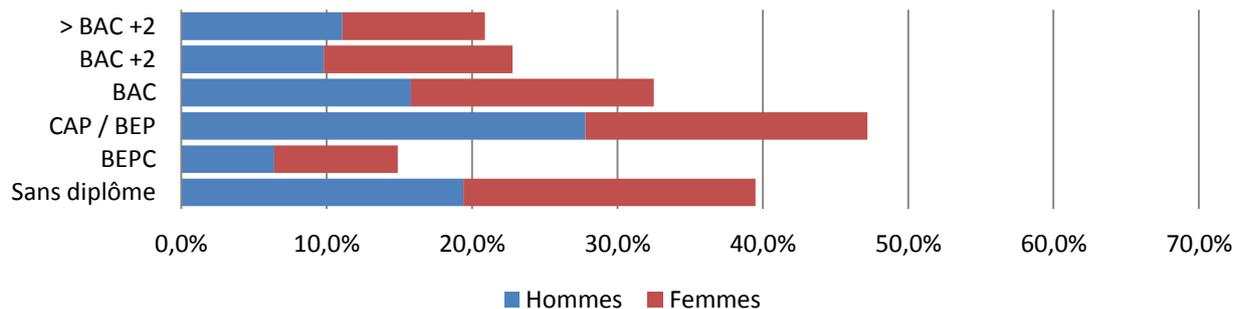
Molières sur Cèze



Saint-Ambroix



Département Gard



(Données 2009 - source INSEE 2012)

	Molières / Cèze		Saint – Ambroix		Département Gard	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
15 – 17 ans	93.8 %	96.4 %	93.4 %	88.7 %	95.8 %	95.1 %
18 – 24 ans	45.5 %	47.1 %	36.3 %	25.6 %	50.0 %	44.4 %

(Données 2009 - source INSEE 2012)

On constate un fort décrochage scolaire, notamment dans la commune de Saint-Ambroix. De plus, il est à noter que dans la commune de Molières-sur-Cèze et contrairement à la tendance départementale, les filles déscolarisées après leur majorité sont en plus grand nombre que les garçons.

Les enseignants (primaire et collègue) confirment notre constat : on a souvent l'impression que les parents se fichent de la scolarité de leur enfant alors qu'en réalité il y a une grande angoisse face à la réussite ou l'échec de leur enfant.

On a le sentiment que la jeunesse, de plus en plus en « errance », peut être amenée à commettre des actions répréhensibles. Ce sentiment, même s'il est partagé par les travailleurs sociaux, doit être confirmé et affirmé.

2.2.6. L'habitat

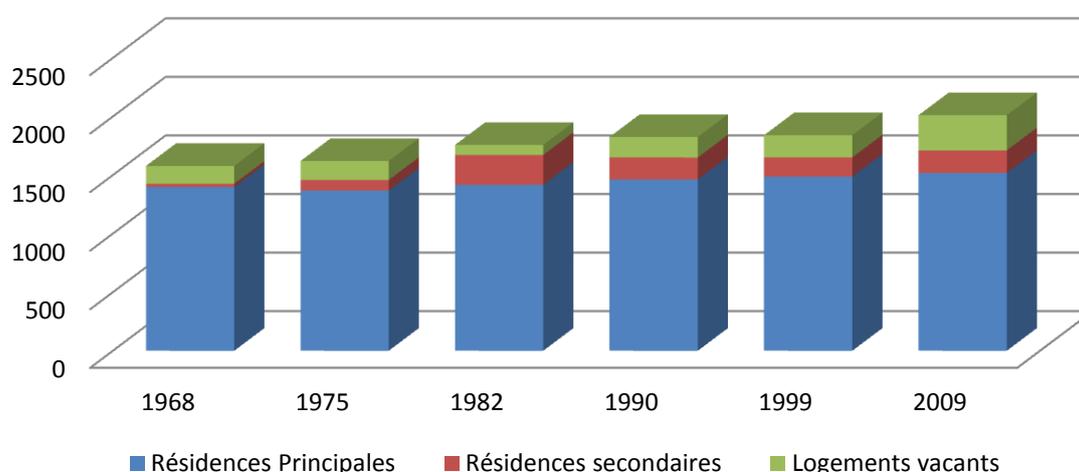
Sur ce point, on peut constater l'expression d'une différenciation selon les communes, les quartiers où l'on vit.

Nous noterons que :

- ✦ dans la commune de Saint-Ambroix, de nombreux logements du vieux centre-ville sont à bas prix et pour beaucoup insalubres,
- ✦ dans la commune de Molières-sur-Cèze, on compte environ 40% de logements sociaux. Cela est lié à l'histoire même de la commune, qui suite à la fermeture des mines a connu un déclin démographique très important et s'est vue à la tête d'un nombre d'immeubles miniers important. Ces derniers ont été transformés en logements sociaux qui ont permis l'arrivée d'une nouvelle population.

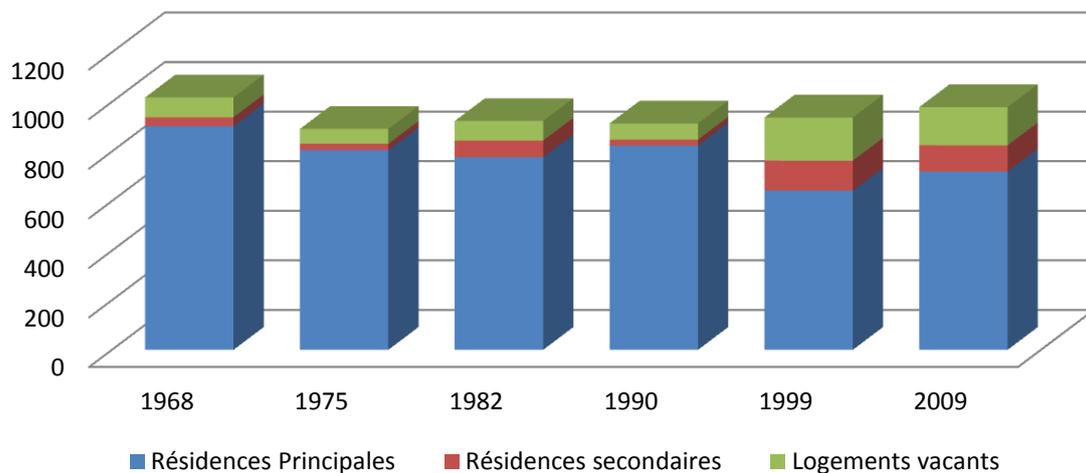
On constate également que le nombre de logements vacants, notamment dans la commune de Saint-Ambroix, est en augmentation. Il faut prendre en compte qu'un certain nombre de logements sur le centre historique étaient en réhabilitation en 1999 et sont disponibles à la location en 2009. Cela s'explique également mécaniquement avec un nombre d'habitants stable et la construction d'habitats nouveaux qui libère des logements et ce particulièrement sur le centre historique (lieu d'implantation de notre structure).

Saint - Ambroix



(Données 2009 - source INSEE 2012)

Molières / Cèze



(Données 2009 - source INSEE 2012)

Cependant, on constate depuis peu une évolution positive au niveau de l'habitat. En effet, le nombre de permis de construire tend à augmenter et des projets immobiliers devraient voir le jour dans les deux communes. Ces nouvelles constructions devraient attirer de nouveaux habitants et redynamiser le territoire.

2.2.7. Les voies de communication et les transports

Le territoire de la vallée de la Cèze souffre d'être mal desservi ; il est difficile d'y pénétrer et d'y circuler.

Les transports en commun existants sont en effet insuffisants et mal adaptés aux besoins de la population. Peu d'horaires de circulation sont proposés. Ces derniers correspondent généralement aux horaires des enfants se déplaçant dans le territoire pour rejoindre le collège de Saint-Ambroix ou les établissements scolaires de l'agglomération alésienne.

Il est également important de noter que la ligne SNCF reliant Alès à Bessèges est aujourd'hui remise en question de par sa vétusté et le nombre de voyageurs sans cesse en baisse. Depuis octobre 2012, l'ensemble du trafic ferroviaire a été suspendu.

Le trafic ferroviaire a été un premier temps remplacé par un service de car ; ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

2.2.8. Données de la C.A.F.

Elles confirment le caractère modeste des familles.

Données démographiques

Population allocataire

Nombre d'allocataires	2 908
Nombre de personnes couvertes	6 776
Nombre moyen de personnes couvertes par famille	2,3

Structures familiales

Ménages et situation familiale

	Effectif	Taux (%)
Couples	1 081	37,2
Familles monoparentales	561	19,3

Situation familiale et taille des familles allocataires

Allocataires avec enfants	1 471	50,6
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	305	20,7
Familles nombreuses dans les familles monoparentales	97	17,3

Enfants allocataires

Enfants 0-2 ans	405	15,9
Enfants 3-5 ans	433	17,0
Enfants 6-11 ans	897	35,2
Enfants 12-17 ans	813	31,9
Enfants 6-17 ans	1 710	67,1

Activité professionnelle

Taux d'activité

	Effectif	Taux (%)
Activité [25-49 ans]	1 793	68,8
Activité, hommes [25-49 ans]	876	75,1
Activité, femmes [25-49 ans]	917	63,8

Chômage [25-49 ans]	368	20,5
Chômage, hommes [25-49 ans]	174	19,9
Chômage, femmes [25-49 ans]	194	21,2

Emploi [25-49 ans]	1 425	54,6
Emploi, hommes [25-49 ans]	702	60,1
Emploi, femmes [25-49 ans]	723	50,2

Répartition de la population par catégorie socioprofessionnelles

Agriculteurs exploitants	147	1,1
Artisans, Commerçants, Chefs entreprise	693	5,3
Cadres, Professions intellectuelles supérieures	428	3,3
Professions intermédiaires	1 111	8,4
Employés	1 858	14,1
Ouvriers	1 547	11,8
Retraités	4 941	37,5
Autres	2 439	18,5

Quotients familiaux

	Effectif	Taux (%)
Allocataires QF < 677 euro	2 237	76,9
Allocataires QF > 677 euro	671	23,1
Allocataires QF Inconnu	<5	ND

Revenus des foyers

	<i>Effectif</i>	<i>Taux (%)</i>
Foyers avec revenus inconnus	<5	ND
Foyers avec revenus inférieurs au SMIC	2 000	68,8
Foyers avec revenus compris entre 1 et 1,5 SMIC	312	10,7
Foyers avec revenus compris entre 1,5 et 2 SMIC	179	6,2
Foyers avec revenus compris entre 2 et 3 SMIC	182	6,3
Foyers avec revenus compris entre 3 et 4 SMIC	33	1,1
Foyers avec revenus supérieurs à 4 SMIC	202	6,9

Précarité

	<i>Effectif</i>	<i>Taux (%)</i>
Bénéficiaires potentiels AS	1 441	49,6
Allocataires sous le seuil des bas revenus	1 517	52,2
Bénéficiaires minima sociaux (AAH, CAAH sans AAH, API, RMI, RSA socle)	1 022	35,1
Bénéficiaires RSA socle	776	26,7

Autres données CAF

	<i>Effectif</i>
Enfants bénéficiaires de l'ARS	1 367

(Données Cèze Cévennes 2012 - source CAF)

2.3. Action sociale, éducative et culturelle

2.3.1. Les équipements

Équipements d'accueil petite enfance, enfance, jeunesse :

- ✦ Crèche Arc-en-Ciel (multi-accueil) située à Saint-Ambroix et gérée par l'association « Un tout petit monde » : accueil des enfants de zéro à six ans,
- ✦ Accueil de Loisirs Sans Hébergement situé à Saint-Ambroix, géré par l'association « Un tout petit monde », ouvert uniquement au mois de juillet et proposant 40 places pour des enfants âgés de 4 à 12 ans,
- ✦ Soutien scolaire proposé par des associations dans les deux communes,
- ✦ Pôle Jeunesse municipal situé à Saint-Ambroix, accueil des jeunes âgés de 11 à 17 ans et qui touche une quarantaine de jeunes. Accueil les mercredis, vacances scolaires et en soirée certains jours de la semaine,
- ✦ Mission Locale Jeune pour les 16 – 25 ans. Antenne située à Saint-Ambroix avec une permanence à Molières-sur-Cèze.

Equipements socioculturels :

- ✦ une structure d'animation locale à Molières-sur-Cèze.

Equipements sportifs :

- ✦ terrains de sport (football, tennis) à Molières-sur-Cèze et à Saint-Ambroix,
- ✦ gymnase et piscine d'été à Saint-Ambroix,
- ✦ des équipements de loisirs « vert » : accro-branche, canoë-kayak.

Equipements culturels :

- ✦ bibliothèques associatives dans les deux communes,
- ✦ une École de musique intercommunale à Saint-Ambroix et à Molières-sur-Cèze depuis janvier 2013,
- ✦ à Saint-Ambroix, une salle de spectacle modulable « LE TREMPLIN » réhabilitée en 2013 (scène, lumières, son, écran, gradins escamotables de 180 places, cuisine,...) et un espace situé à La Maison des Associations pouvant accueillir diverses expositions, animations, spectacles, conférences, etc,
- ✦ un théâtre de verdure situé à Molières-sur-Cèze.

Equipements touristiques :

- ✦ un office de tourisme à Saint-Ambroix,
- ✦ une structure d'accueil spécialisée sur des actions liées à l'environnement (accueil de classes vertes, accueil de groupes...) gérée par l'association La

Sigoulette à Molières-sur-Cèze,

- ✦ de nombreux gîtes et chambres d'hôtes dans les deux communes,
- ✦ trois campings et un hôtel à Saint-Ambroix.

Equipements d'accueil de personnes âgées :

- ✦ une maison de retraite publique dans chacune des deux communes,

Equipements patrimoniaux :

- ✦ le site du Dugas,
- ✦ un historique autour de la soie et des mines,
- ✦ la Cèze : rivière traversant les deux communes.

2.3.2. Les établissements scolaires

- ✦ un groupe scolaire maternel et primaire à Molières sur Cèze,
- ✦ une école maternelle et primaire publique et privée à Saint-Ambroix,
- ✦ un collège public et privé à Saint-Ambroix.

2.3.3. Les services de l'action sociale et les services administratifs

- ✦ un Centre Communal d'Action Sociale dans les deux communes,
- ✦ un service de portage des repas,
- ✦ un centre médico-social situé à Saint-Ambroix et effectuant des permanences à Molières-sur-Cèze,
- ✦ des permanences de la C.A.F. à Saint-Ambroix,
- ✦ un bureau CPAM à Saint-Ambroix,
- ✦ un Point Relais Emploi à Saint-Ambroix,
- ✦ des permanences de médiations familiales – association CEMAFOR à Molières.

2.3.4. Le tissu associatif

Le territoire se caractérise par une très forte dynamique associative avec près d'une centaine d'associations recensées. Ces associations conduisent des activités tant dans les domaines culturel et sportif que dans celui de la solidarité.

On pourra noter l'organisation d'un salon du livre, d'une fête médiévale, de la fête votive, d'un salon de la sculpture, de diverses manifestations sportives (course du bœuf gelé) ...

Les associations sportives se distinguent à haut niveau.

On note également les Restos du Cœur, la Croix rouge mais aussi des structures pour le 3^{ème} âge, des associations de parents d'élèves etc.

On peut noter un manque de coordination entre ces différentes structures qui peut conduire à une juxtaposition d'activité.

2.4. Synthèse et enjeux

2.4.1. Synthèse

Le territoire d'intervention de « La Maison des Habitants » continue aujourd'hui à ressentir les effets de la fermeture des mines au niveau de l'économie, de la difficulté de ses habitants à rebondir et à leur manque de mobilité.

La démographie tend aujourd'hui à reprendre de l'essor avec l'arrivée de nouveaux habitants, mais cette évolution reste fragile. Néanmoins la population est vieillissante.

Malgré les efforts des différents acteurs du territoire, l'activité économique peine à se développer.

Le tissu associatif, quant à lui, a du mal à dépasser les clivages communaux et à réaliser tout son potentiel. En effet, la dynamisation de la vie sociale est freinée par des sentiments d'appartenance très locaux.

Notons également que 19 % des 50.6 % des familles allocataires CAF sont monoparentales.

Ce qui induit :

- ✧ des ménages avec des revenus faibles voire très faibles,
- ✧ que la part des situations « précaires » sur l'ensemble de la population va en augmentant,
- ✧ un certain nombre de cellules familiales fragilisées,
- ✧ une rencontre entre les générations,
- ✧ un nombre de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires des minimas sociaux élevé,
- ✧ un phénomène de décrochage scolaire après 16 ans.

On constate malgré tout quelques déplacements vers différents pôles d'attractivité.

Il s'agira alors pour nous de faire coïncider le sentiment d'appartenance avec la zone de vie sociale des habitants.

2.4.2. Enjeux

- ✧ **Maintenir le lien social** et d'appartenance au territoire par le développement des lieux et des temps de rencontre et d'échange et faire jouer les solidarités locales.
- ✧ **Valoriser la fonction parentale** et réintroduire la parole.
- ✧ **Valoriser la place de chacun** dans la société et **créer des liens intergénérationnels**.

3. « LA MAISON DES HABITANTS » / L'ATELIER – POLE CULTUREL

3.1. Naissance de « La Maison des Habitants » et de son projet

Suite à la volonté politique de la nouvelle équipe municipale de Saint-Ambroix (2008), un travail de préfiguration d'un centre socioculturel a été mandaté et réalisé dans la commune en 2008 / 2009. Ce travail, basé sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs locaux, a permis de définir des prérogatives et des perspectives en vue de la création d'un centre socioculturel et a abouti à une demande d'agrément auprès des services de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard.

Parallèlement à ce travail de diagnostic et d'élaboration de projet social, l'association « La Maison des Habitants » est créée le 18 Mars 2009 ; son objet étant de piloter et de mettre en œuvre le projet social issu de cette démarche.

En amont de cette étude, la Caisse d'Allocations Familiales du Gard et le Conseil Général du Gard ont mené conjointement une réflexion concernant le développement géographique des centres sociaux dans le département. Les orientations issues de leurs réflexions concernant le territoire de la vallée de la Cèze préconisaient de :

- ✦ « passer d'une logique d'intercommunalité administrative à une cohérence de bassin de vie et de circulation de vallée » ; ce qui témoigne de la cohérence des enjeux relevés par notre travail de recherche-action,
- ✦ pour cela, il s'agissait pour les institutions de « favoriser l'émergence d'un projet s'articulant autour des communes de Molières – Bessèges - Saint-Ambroix à partir des compétences existantes et des complémentarités à créer ».

En effet, le territoire de la vallée de la Cèze étant déjà largement pourvu en équipements agréés « CAF » (Molières-sur-Cèze, Meyrannes, Bessèges...), les deux institutions souhaitaient voir émerger une réelle cohérence de territoire et souhaitaient favoriser un redéploiement concerté territorialement. C'est pourquoi, le projet social proposé suite au premier diagnostic ne fut pas validé par un agrément.

Après quelques mois de mise en sommeil, l'association « La Maison des Habitants » reprend son travail de réflexion fin 2010 et prend en compte les exigences des institutions en ce qui concerne son territoire d'intervention (Vallée de la Cèze). Un comité de pilotage est constitué regroupant les représentants de « La Maison des Habitants », des élus des trois communes concernées (Bessèges, Molières-sur-Cèze et Saint-Ambroix), les représentants d'associations locales déjà impliquées dans le projet, des représentants de la C.A.F. et du Conseil Général du Gard.

Le premier « travail » du comité de pilotage a été de valider la dimension intercommunale du projet et de retravailler les statuts de l'association qui n'en tenaient pas compte dans son intervention.

Un paramètre supplémentaire s'est ajouté à ce premier travail de « construction » intercommunale. En effet, cette même année (2010), l'association Centre SocioCultuel de Molières-sur-Cèze, perd son agrément « centre social ». Ce qui a amené la commune de Molières-sur-Cèze à se positionner, consciente des besoins et de la nécessité de maintenir ce niveau de service auprès de ses habitants.

Depuis le mois de mai 2011, « La Maison des Habitants » est active. Elle a obtenu un agrément provisoire « centre social » afin de traduire, en orientations concrètes, le diagnostic réalisé en 2008 / 2009.

3.2. La culture : une identité

Depuis l'ouverture, nous proposons des ateliers (cuisine, balade, départ en vacances...), mais il nous manquait un lien. Oui, toutes ces activités avaient un sens, mais globalement notre action n'était pas identifiable. « Créer du lien », « vivre ensemble », « échange de savoirs », c'était bien mais sans être assez clair dans la tête de chacun, ni chez les habitants, ni chez les administrateurs. Et les salariés dépensaient une grande énergie en expliquant le projet et sa finalité.

De plus, nous avons très régulièrement constaté :

- ✦ que « La Maison des Habitants - Centre de Vie Culturelle et Sociale » était perçue comme une structure « d'aide sociale en faveur des plus démunis ». Cette perception entraînant une confusion de nos missions avec celles du Centre Médico Social (CMS). L'objectif recherché lors du choix du nom n'était pas atteint. Nous avons noté que cela desservait le projet de l'association et de très nombreuses personnes ne poussaient pas la porte.
- ✦ qu'un des bâtiments communaux de la ville de Saint-Ambroix portait le nom de « Maison des Associations ». De nombreux habitants et partenaires avaient fait l'amalgame entre ce lieu abritant de nombreuses manifestations culturelles et de loisirs et notre association.

Il nous est donc apparu indispensable d'acquérir une identité forte permettant de relier l'ensemble des activités et actions pour former un ensemble cohérent, lisible et compréhensible de tout le monde. Cette identité doit également permettre de nous localiser géographiquement sans confusion possible.

La culture est apparue comme liant incontestable de nos actions.

En effet, **la culture** est définie comme « **ce qui est commun à un groupe d'individus** » et comme « **ce qui le soude** ». Ainsi, pour une institution internationale comme l'UNESCO, elle est définie comme suit :

« dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui

caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

Ce « réservoir commun » évolue dans le temps par et dans les formes des échanges. Il se constitue en manière distincte d'être, de penser, d'agir et de communiquer.

De plus, la culture est universelle et intemporelle.

Après de longs mais très enrichissants débats entre les adhérents et administrateurs, LA CULTURE a été retenue comme colonne vertébrale de nos actions.

Nous sommes actuellement situés dans un bâtiment s'appelant « L'Atelier » avec une façade en « trompe l'œil ». La très grande majorité de nos activités sont des ateliers. Naturellement et unanimement « **L'Atelier – Pôle culturel** » s'est posé comme nouvelle appellation.

La Maison des Habitants restant la structure juridique portant le projet. Le logo de L'Atelier – Pôle culturel est une déclinaison de celui de la Maison des Habitants.

3.3. Cadre administratif

« La Maison des Habitants » est une association loi 1901 déclarée conformément aux prescriptions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901, le 09 avril 2009 sous le numéro W301002259 et insérée au Journal officiel du 2 mai 2009.

Extrait des statuts (*Cf. annexe **Erreur ! Source du renvoi introuvable.***) :

« Elle a pour objet d'élaborer, d'animer et gérer, avec la participation des habitants un projet global visant à :

- *rassembler les habitants du territoire dans une dynamique d'appartenance citoyenne et solidaire,*
- *offrir un lieu d'accueil, d'écoute et d'information afin d'améliorer la vie quotidienne des familles, de soutenir les parents dans leur rôle, de favoriser des actions de prévention, en portant particulièrement attention aux personnes confrontées à des difficultés économiques, sociales et culturelles,*
- *assurer des liens de solidarité entre les générations et les territoires,*
- *créer des occasions de rassemblement et de brassage social et culturel, et de réflexion citoyenne,*
- *favoriser, développer et coordonner la vie associative,*
- *être un espace de médiation et de concertation entre les habitants et les institutions, les associations, les travailleurs sociaux et les organismes partenaires qui participent à la vie du centre social,*
- *réunir les enfants en dehors du temps scolaire, assurer une continuité éducative laïque à l'enseignement primaire et secondaire, aménager les loisirs des enfants et des adolescents en se positionnant dans une mission d'éducation populaire,*
- *gérer, coordonner et développer le centre social.*

L'association assure ses missions dans un esprit d'ouverture, en favorisant l'expression du

plus grand nombre, dans le respect de l'identité de chacun. L'association est apolitique et non confessionnelle. »

3.3.1. Fonctionnement des instances de l'association

L'organisation de l'association est « traditionnelle » avec l'architecture suivante :

✦ **L'Assemblée Générale Ordinaire**

Elle se déroule au moins une fois par an, le plus souvent au cours du premier semestre de l'année civile. La dernière assemblée générale s'est déroulée le 24 avril 2013 devant plus de 40 personnes.

✦ **Le Conseil d'Administration**

Il est composé de 24 membres répartis en trois collèges :

- collège des habitants constitué de 12 personnes. Aujourd'hui, ce collège se compose de 11 habitants adhérents à l'association (4 nouvelles personnes élues lors de l'AG du 24/04/13 et une démission),
- collège des associations constitué de 7 représentants d'associations locales ayant adhéré à « La Maison des Habitants ». Aujourd'hui, ce collège se compose de 5 associations,
- collège des membres de droit composé d'élus des trois communes, d'un représentant du Conseil Général et d'un représentant de la Caisse d'Allocations Familiales.

Cet équilibre entre les voix délibératives des collèges ne permet pas à l'un d'entre eux de prendre l'ascendant sur les autres pour la gestion de la structure.

✦ **Le Bureau**

« Le conseil d'administration élit parmi ses membres, chaque année, un bureau comprenant au minimum trois membres (président, trésorier, secrétaire).

Le bureau se réunit au minimum une fois tous les deux mois et assure la bonne administration de l'association. Il exécute les directives du conseil d'administration auquel il rend compte. »

Depuis la « montée en puissance » de l'association et au vu du travail à effectuer, le bureau de l'association s'est réuni en moyenne deux fois par mois. Cela a permis à chacun de s'approprier clairement la signification des missions spécifiées par la C.A.F. et le Conseil Général, d'établir et de partager un fond commun de référence. Ce travail de communication interne a permis de clarifier les intentions d'actions de la structure et leur faisabilité et a également permis d'instaurer un véritable climat de confiance indispensable au bon fonctionnement de la structure.

✦ **Le Comité de Pilotage**

Le comité de pilotage regroupe des représentants de l'association, des élus des trois communes concernées et des représentants de la CAF du

Gard et du Conseil Général du Gard.

Au cours de ces derniers mois, le comité de pilotage a été « mis en sommeil » pour que le conseil d'administration de l'association trouve sa place. Ce comité de pilotage est « réactivé » sur la fin 2013. Il se réunira de manière biannuelle.

✦ **Commissions de Travail**

Des commissions de travail sont créées pour réfléchir sur des actions ou des points particuliers de l'organisation :

- jardin
- communication
- animation
- ...

Elles ont un rôle de conseil auprès des administrateurs, d'un appui auprès des salariés et surtout elles permettent l'implication d'un plus grand nombre d'adhérents dans la vie de la structure.

3.3.2. L'équipe

A ce jour, l'équipe de « la Maison des Habitants » est constituée :

- ✦ d'un **directeur** employé à temps complet dans le cadre d'un CDI depuis le 04/03/2013 suite au départ de l'ancienne directrice le 28/02/2013,
- ✦ d'un **agent d'accueil / secrétaire**, employé depuis le mois de mars 2012 dans le cadre d'un CAE,
- ✦ d'une **animatrice/coordinatrice famille**, employée à temps complet depuis le mois de mai 2012 dans le cadre d'un CDI.

NOM	FONCTION	STATUT	TEMPS DE TRAVAIL	ANCIENNETE DANS LE POSTE
Didier MERCHET	Directeur	CDI	100 %	10 mois
Vincent PRADELLES	Chargé d'accueil / secrétariat	CAE	57 %	22 mois
Géraldine PONS	Animatrice / coordinatrice famille	CDI	100 %	20 mois

L'association a connu le départ de l'ancienne directrice en février 2013 (départ volontaire pour rapprochement familial). En pleine montée en puissance de l'ensemble de l'activité, cet événement a quelque peu ralenti cette progression.

À son arrivée, le nouveau directeur a dû gérer l'absence maladie de l'animatrice / coordinatrice famille sur trois mois et la démission de la trésorière qui assurait la totalité du travail de comptabilité et paye.

Il est important, voire primordial que les professionnels de l'association et les bénévoles puissent travailler en étroite collaboration sur de nombreux champs d'intervention. Ce qui permet et permettra de rester fidèle au cœur de métier des centres sociaux et surtout de laisser aux bénévoles la place qui leur incombe. L'axe de travail de l'équipe de « la Maison des Habitants » est basé sur le « faire faire » et le « faire avec », une place prépondérante devant toujours être réservée au bénévolat et au travail en partenariat. Cependant, et compte tenu des événements de début 2013, il est impératif de vérifier régulièrement que l'implication d'un bénévole ou d'un salarié ne peut pas mettre en péril l'avenir de la structure en cas de départ volontaire ou non.

Compte tenu de l'évolution de l'association, une réflexion est engagée pour augmenter le nombre de salariés de manière à pouvoir offrir une qualité de service constante et idéalement meilleur.

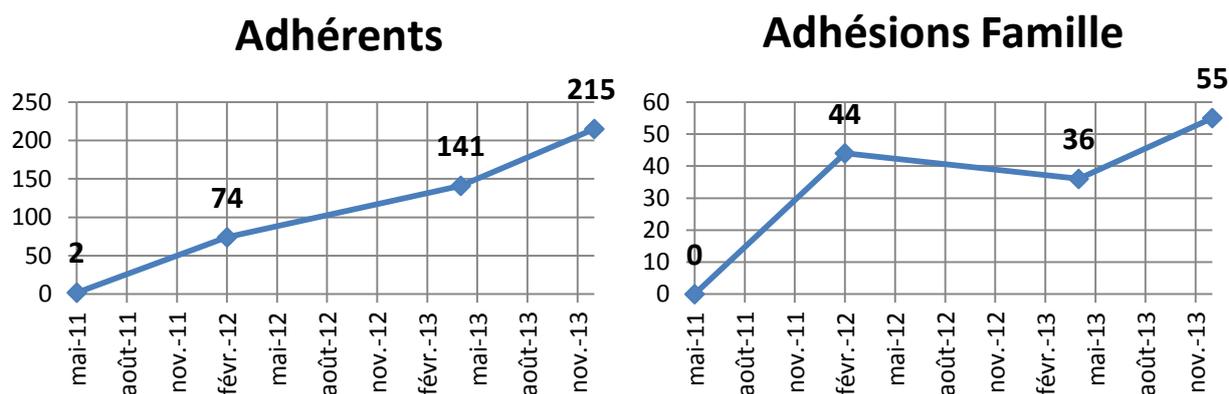
3.3.3. Un règlement

La mise en place d'un règlement intérieur en collaboration avec des adhérents, des administrateurs et des salariés permet d'avoir un fonctionnement clair et démocratique. Ce document est devenu indispensable avec l'augmentation du nombre de bénévoles. Il définit les droits et les devoirs de chacun (Cf. *annexe* **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

En complément à ce document, une fiche d'adhésion a été mise en place permettant de recueillir les attentes de chacun (Cf. *annexe* **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

3.3.4. Les adhérents

Le nombre d'adhérents est en progression constante. Début décembre 2013, nous enregistrons le 200^{ème} adhérent !



Il est important de noter que **67 %** des adhérents ont une **adhésion famille**.

Le pourcentage du nombre d'adhésions famille est stable. Nous n'avons pas assez de recul pour analyser cette donnée. Néanmoins, le travail de l'animatrice / coordinatrice

famille avec la mise en place d'actions en direction des familles (départ en vacances, ateliers parents/enfants, accompagnement scolaire...) nous permet de répondre à une demande. Nous notons un nombre de participation encore faible mais en constante augmentation.

L'origine géographique de nos adhérents montre bien notre territoire d'intervention.

Sans prendre en compte les adhérents du centre social de Molières-sur-Cèze (CSC), 69% des adhérents habitent **Bessèges, Molières** ou **Saint Ambroix**.

En prenant en compte les adhérents du CSC, on obtient **76 %** d'adhérents sans oublier que nous n'avons pas développé d'actions sur la commune de Bessèges.

La provenance géographique des adhérents montre également la vocation intercommunautaire de notre action : **83 % des adhérents** proviennent d'une commune de la communauté **CEZE-CEVENNES** et 48 % des communes sont représentés.

Bien que le nombre d'adhérents soit de plus en plus grand, nous notons les limites de leur implication dans le projet. Ces limites se font ressentir à travers un manque d'autonomie et de prise de responsabilité. Cela est ressenti quelles que soient les activités (ateliers bénévoles, stages avec des professionnels, réunions...). Ce manque d'autonomie et / ou de responsabilité se traduit par une charge de travail accrue pour les responsables et le personnel. Ce constat correspond à un phénomène actuel de notre société : l'individualisme. En conséquence, nous devons mettre en place une organisation plus « serrée ». Ce palliatif permettra, certes, la réalisation de l'activité, mais accentuera plus encore le phénomène de déresponsabilisation !

Nous devons nous consacrer à travailler autour de l'implication des adhérents, mais c'est un apprentissage qui sera long.

3.3.5. Les locaux

Depuis mai 2011, « la Maison des Habitants » dispose de locaux administratifs (un bureau et une salle de réunion). De manière à accomplir au mieux notre mission d'accueil, nous disposons en plus de ces locaux administratifs, un espace d'accueil, de stockage et d'activité en rez-de-chaussée depuis octobre 2012. L'ensemble de ces espaces nous est mis gratuitement à disposition par la commune de Saint-Ambroix (loyer et charges, eau, électricité, chauffage...).

La démarche d'itinérance, liée au caractère intercommunal de la structure, demandera à l'équipe de s'appuyer sur des lieux déjà existants et servant à tous afin d'y implanter certaines activités.

Néanmoins, le nombre d'activités étant en constante augmentation, le problème de salle se pose quotidiennement tant à Saint-Ambroix qu'à Molières-sur-Cèze.

L'implication des communes permet de trouver des solutions transitoires, mais une réflexion sur la recherche de locaux est toujours en cours principalement avec la commune de Saint-Ambroix.

Nous enregistrons une moyenne de 10 passages par période d'ouverture de l'accueil. Ce nombre est, comme pour les adhérents, en constante augmentation.

3.4. Des ressources

L'association bénéficie, depuis l'obtention de son agrément, des subventions :

- de la CAF pour 70 000 €,
- du Conseil Général du Gard pour 45 000 €,
- de Saint-Ambroix pour 15 000 €,
- et de Molières-sur-Cèze à hauteur de 4 000 €.

En ce qui concerne les produits de l'association, on ajoutera la participation des usagés et celle de l'Etat sur les emplois aidés (CAE / Emploi d'Avenir).

En fonction des actions menées, des demandes spécifiques sont réalisées auprès des organismes publics (CARSAT) ou des fondations (Fondation Orange / Fondation de France, ERDF...).

Dans les ressources, il faut également prendre en compte toutes les mises à disposition de chaque commune (locaux de l'Atelier, salles d'activités, moyens logistiques, personnel ...).

Une gestion rigoureuse permet d'assurer une activité à hauteur de nos moyens, mais loin de nos ambitions. Le développement sur l'ensemble de la vallée ne pourra se faire sans moyens supplémentaires (*Cf. annexe **Erreur ! Source du renvoi introuvable.***).

3.5. Une existence

3.5.1. Le travail sur le territoire

Depuis l'ouverture, un axe de travail est consacré au développement de nos actions sur l'ensemble du territoire et, en particulier, celui de Molières-sur-Cèze. L'implantation dans cette commune de l'association « Centre Social et Culturel », qui plus est « agréée CAF », est tout à la fois un atout et un frein.

Un frein dans le sens où la vocation de « la Maison des Habitants » n'est pas de reprendre purement et simplement les activités de cette structure à travers une fusion par exemple. Notre finalité dans ce territoire est bien de développer des actions correspondant à notre propre projet. Cela nécessite un grand travail autour des clivages communaux permettant de dépasser les sentiments d'appartenance très locale. Ces réflexions sont menées tant en direction des élus communaux qu'en direction des élus associatifs. Le redécoupage de la communauté de communes « CÈZE CÉVENNES » depuis le 1^{er} janvier 2013 facilite ce travail.

Un atout dans le sens où l'association « Centre Social et Culturel » est déjà implantée dans ce territoire avec des activités.

Depuis mi-2013, un travail pratique se met en place pour permettre l'émergence d'une identité commune devant aboutir à avoir qu'une seule association (La Maison Des Habitants) dans les deux communes simplifiant la vie des adhérents et des institutionnels.

3.5.2. Les commissions

Fin 2012 a vu la mise en place de commissions interprofessionnelles. Le changement

d'équipe a fait que ces différentes commissions ont été mises en « sommeil » sur l'année 2013. L'objectif est de les réactiver à partir de 2014.

Les sujets retenus sont :

- ✧ les seniors,
- ✧ la santé / la nutrition,
- ✧ la jeunesse / la parentalité.

3.5.3. Des ateliers

La rentrée 2013 a vu la mise en place d'activités réparties transversalement suivant trois volets : des ateliers permanents, des stages découverte et des sorties culturelles.

L'ensemble de ces actions est basé sur l'échange de savoir, le vivre ensemble, le lien social et sur la rupture de l'isolement.

- ✧ les ateliers permanents sont majoritairement organisés et gérés par des bénévoles. À travers une activité support, ils permettent aux adhérents de vivre ensemble des moments particuliers. La participation à ces ateliers redonne de la confiance à certains participants et nous observons des évolutions personnelles « spectaculaires »,
- ✧ les stages « découverte » sont organisés pour faire « toucher du doigt » une nouvelle activité. Ils sont animés par des intervenants professionnels. L'objectif est de permettre à chacun de pouvoir se projeter dans une activité et un fonctionnement sans avoir à s'engager. Suite à ces séances, soit le groupe demande la création d'un atelier permanent, soit on repart sur un nouveau temps de découverte.

Ces stages nous permettent aussi de solliciter plus spécifiquement telle ou telle personne qui n'oserait pas franchir notre porte ou de répondre à une demande spécifique d'un public spécifique : adolescent par exemple.

- ✧ les sorties culturelles sont une activité en deux parties : participer à la vie festive et culturelle locale (fêtes du Volo Biou, Printemps de la sculpture, parcours du cœur...) mais aussi faire découvrir le patrimoine culturel local et régional (visite de musées, d'expositions, de sites naturels particuliers...).

Ces actions, proposées par des bénévoles, permettent d'être au contact de la vie locale et de participer à l'appropriation par chacun du patrimoine local et régional.

En 2011, une convention de partenariat avec le centre social de l'Abeille à La Ciotat avait été signée. Une première rencontre s'est déroulée, en 2012, à La Ciotat et ici. Mais la jeunesse de notre structure, les difficultés internes du centre social de La Ciotat, le départ des directions respectives et la différence des publics et secteurs d'intervention ont conduit au non renouvellement de cette convention.

L'idée « d'échanges inter centres » est maintenue, mais sera construite sur une base de valeurs et d'envies communes.

3.5.4. Un soutien aux associations

Nous nous sommes toujours positionnés comme soutien aux associations en leur offrant notre professionnalisme pour les aider, les renseigner et les conseiller dans leur fonctionnement, soit lors de la création soit au moment d'un renouvellement de bureau ou dans le cadre d'une demande spécifique.

Ce service nous permet également d'obtenir une vision globale de la vie associative. À travers cette vision, nous pouvons mettre en relation des projets donnant une homogénéité à l'ensemble des actions locales.

3.5.5. Une participation aux réflexions des projets communaux.

Notre action sur le territoire et notre fonction d'animation globale nous permet aujourd'hui d'être associés dans les différents comités de pilotage concernant des dossiers municipaux (les rythmes scolaires, la rénovation urbaine...). Ces projets ayant aussi une implication communautaire, nous sommes de plus en plus appelés à participer à des comités portés par la communauté de communes.

4. UN CENTRE SOCIOCULTUREL, C'EST QUOI ?

« Un projet participatif, solidaire et citoyen pour développer la vie dans un territoire, à partir de vrais débats. »

(Fédération Nationale des Centres Sociaux et Socioculturels de France)

4.1. Nos éléments de définition

Notre conception du socioculturel (agrégé centre social) s'entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Le « social » dont on parle est celui du **vivre ensemble**, de la solidarité collective en action.

Nos valeurs de référence s'inscrivent dans le mouvement de **l'éducation populaire** et nos actions se réfèrent principalement à la dignité humaine, l'éducation, la solidarité et la démocratie.

Notre approche globale nous situe dans une visée de changement social et non pas de traitement social.

Nous développons une action généraliste qui s'inscrit dans le contexte social et culturel local, en complémentarité et en synergie avec les acteurs associatifs, les services sociaux et culturels, les services des collectivités... Nous pouvons être un relais et support à la mise en œuvre de politiques publiques, locales ou nationales.

4.2. Comment, pour qui, pour faire quoi ?

✦ Comment fonctionne un centre socioculturel ?

Un centre socioculturel n'existe que par l'équipe qui le fait fonctionner. Plus ou moins importante selon la taille de la structure, cette équipe est toujours composée de bénévoles et de professionnels salariés. Ces bénévoles sont des habitants du territoire, usagers du centre socioculturel, qui sont acteurs de son fonctionnement et/ou de sa gestion. Il est donc indispensable que les habitants soient plus que de simples clients de services ou d'activités conçues, animées ou gérées par d'autres.

✦ Qui vient dans un centre socioculturel ?

Tout le monde, sans distinction d'aucune sorte, est accueilli. Cependant, chaque centre est aujourd'hui amené à considérer certains groupes comme prioritaires, parce que plus fragiles, plus démunis, plus menacés : personnes âgées, familles monoparentales, jeunes ou adolescents...

Mais le centre socioculturel se doit de mettre en œuvre les éléments nécessaires à une véritable mixité des publics.

✧ **Que trouve-t-on dans un centre socioculturel ?**

Ouvert à toutes les attentes et à toutes les propositions des habitants, le centre socioculturel répond en priorité aux nécessités de la vie quotidienne qui peuvent être prises en charge dans le cadre du voisinage. En particulier, les problèmes de santé, de gestion matérielle et financière, la formation et l'information des habitants, l'accès aux administrations...

S'il est utilitaire par vocation, le centre socioculturel n'exclut pas de son champ d'action les loisirs et la culture ; ces activités correspondant à des besoins d'épanouissement personnel qui, aujourd'hui plus que jamais, sont légitimes.

4.3. Les objectifs et les missions des centres socioculturels agréés centres sociaux

Les centres socioculturels agréés par la C.A.F. doivent répondre à certains fondements précisés principalement dans la circulaire n° 2012-013 du 20 juillet 2012 concernant « l'animation de la vie sociale ».

4.3.1. Les objectifs et missions

Un centre socioculturel se caractérise par son **rôle d'animation globale et locale**. Il est donc un équipement polyvalent à vocation territoriale qui ne peut et ne doit pas être défini à partir de clientèles particulières ni de missions spécialisées. Il favorise avant tout la participation des habitants à la vie sociale.

En s'appuyant sur les enjeux définis précédemment (*Cf. § 2.4.2. Enjeux*), un centre socioculturel se doit d'être :

✧ **un équipement de quartier à vocation sociale globale**

Lieu ouvert à l'ensemble de la population qui offre accueil, animations, activités et services répondant aux objectifs sociaux du projet.

La participation des habitants représente une composante essentielle dans la fonction d'animation du centre socioculturel. Cela permet de lutter contre les exclusions et de constituer un mode d'apprentissage et d'expression de la citoyenneté.

✧ **un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle**

Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

✧ **un lieu d'animation de la vie sociale**

Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers, habitants, élus, associations et institutionnels, impulse une dynamique autour de préoccupations communes et favorise le développement de la vie associative et locale.

✧ **un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices**

Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, il contribue au développement du partenariat et met en œuvre un projet, des actions négociées avec ses différents partenaires.

En effet, l'échange social favorise l'émergence de la solidarité, participe au processus de socialisation, de la construction du lien social et familial, et de la cohésion.

✧ **un lieu au service de la population**

4.3.2. L'accueil, élément central du projet

✧ **Etre attentif « à ce qu'il faut entendre dans ce qui est dit » et « à ce qu'il faut voir dans ce qui est fait »**

Fonction d'écoute et de veille sociale, l'accueil détermine la posture du centre dans sa capacité à tenir compte des personnes et des situations.

✧ **Capitaliser pour décider**

Fonction de connaissance sociale, l'accueil est une attitude d'ouverture et de recueil de l'information pour que soient posés les problèmes avant de décider des solutions.

✧ **Engranger pour problématiser**

Fonction d'analyse et de compréhension, l'accueil est une démarche qui permet de rechercher « ce qui fait problème ».

✧ **Mutualiser et coordonner**

Fonction stratégique, le centre socioculturel invite à la coordination des actions sur un même territoire.

✧ **Etre relais et orienter**

Fonction d'orientation, l'accueil se place dans une logique de réseau : il n'est pas possible à un centre socioculturel d'accueillir seul. Pas plus qu'il ne lui est possible de laisser une demande sans réponse.

✧ **Informier et diffuser l'information**

Base de la fonction accueil, l'information est donnée aux demandeurs. Elle est aussi animée pour permettre aux individus de devenir acteurs de leur histoire et de leurs projets.

✧ **Recevoir et être disponible**

Qualité première de la fonction accueil, la reconnaissance de l'autre comme étant unique et important.

4.3.3. L'originalité de la démarche

✧ **Une conception particulière du faire société** qui, par l'entrecroisement des projets individuels, des projets collectifs et des projets de territoire, produit le développement social local.

- ✧ **La place centrale reconnue aux personnes** dans la définition des projets qui les concernent.
- ✧ **Une approche globale et territoriale** par différence avec les approches parcellaires sur des publics cibles.
- ✧ **La mise en évidence et l'animation des interactions** comme condition de la réalisation d'un vivre ensemble cohésif.
- ✧ **L'affirmation de la nécessité d'une dynamique d'acteurs** pour créer du changement social.
- ✧ **Une méthodologie et des modalités** au service d'un processus générateur d'actions sociales innovantes.

*(Source § 4.3.2 et § 4.3.3 : Jean-François BERNOUX :
le Guide des Centres Sociaux et Socioculturels – DUNOD - 2005)*

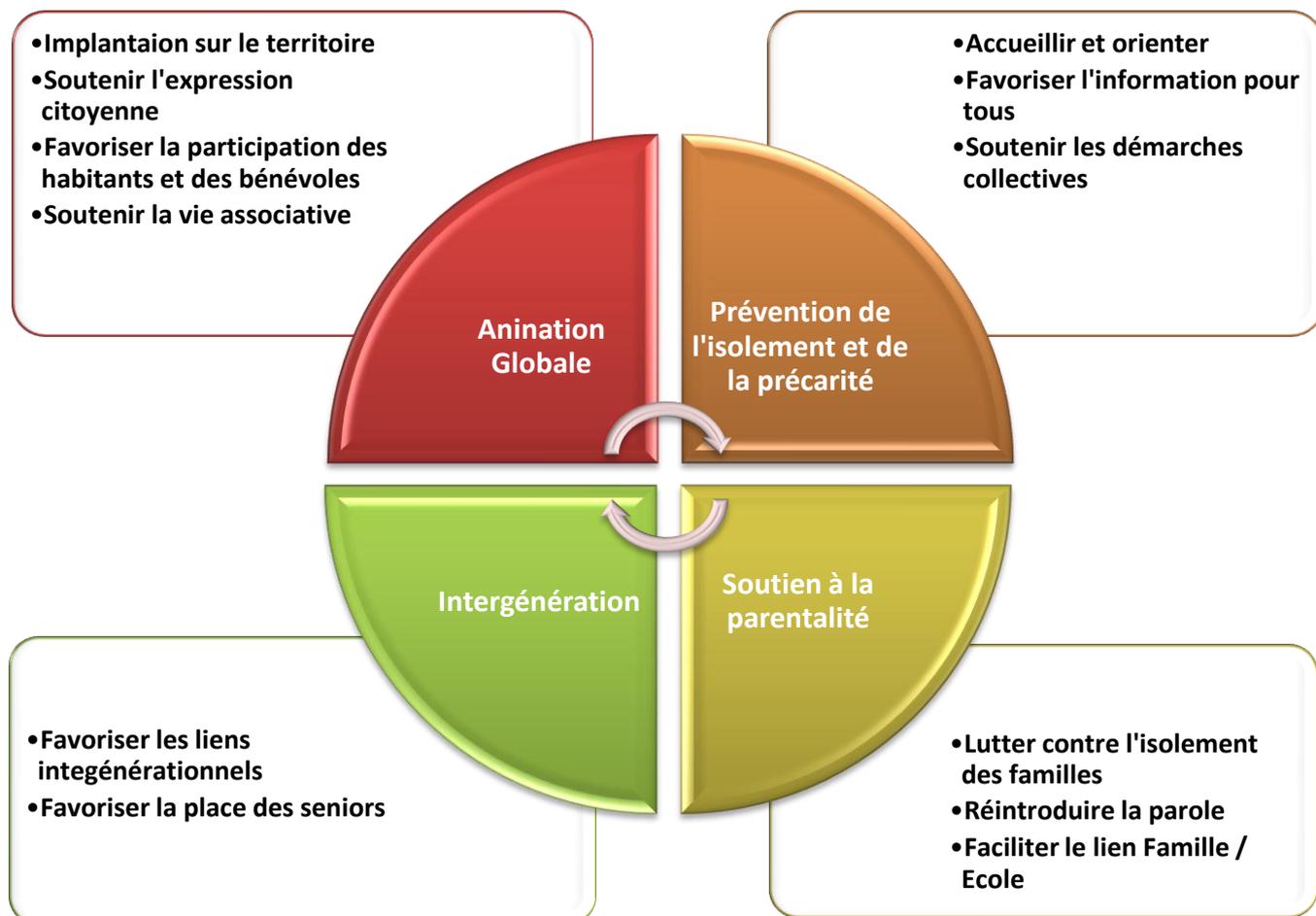
5. OBJECTIFS ET EVALUATION

En partant des enjeux du territoire, en utilisant les moyens de l'association et en appliquant la méthodologie et les modalités d'action des centres sociaux, nous pouvons définir les objectifs d'actions ci-après.

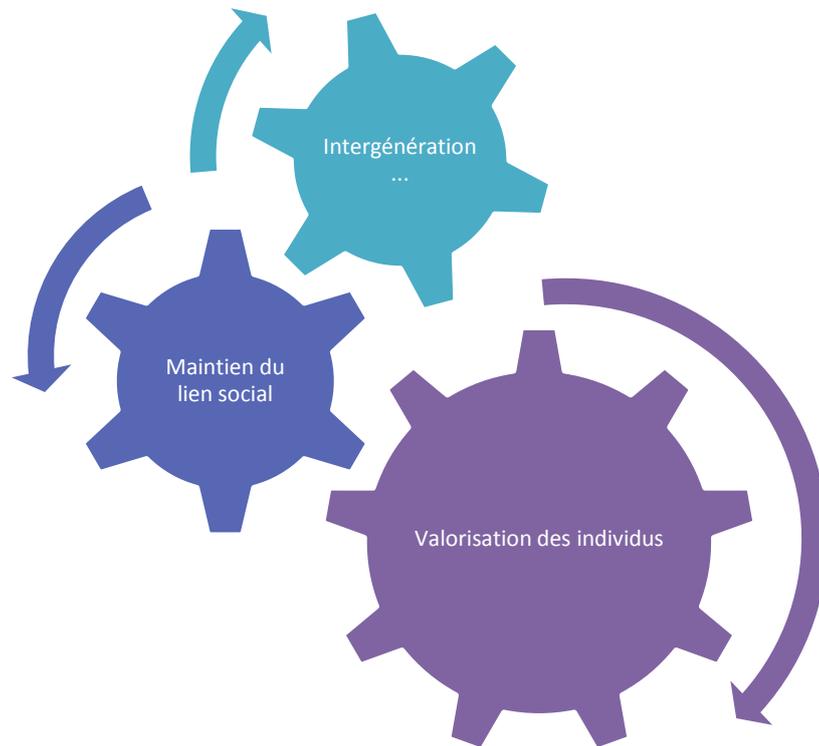
L'évaluation venant boucler la boucle. Elle doit permettre de vérifier si les moyens sont en adéquation avec les objectifs. De vérifier la pertinence et l'efficacité des actions mises en place. L'ensemble, avec une réinterrogation du territoire pour valider les enjeux, permet d'adapter les objectifs.

5.1. Objectifs et transversalités

5.1.1. Objectifs généraux et objectifs opérationnels



5.1.2. Notions transversales



5.2. L'évaluation

La finalité de l'évaluation est de valider la pertinence et l'efficacité de notre action sur le territoire. La mise en place d'actions ne peut donc se faire sans une réflexion de leur évaluation par rapport aux objectifs. Nous travaillons à mettre en œuvre une organisation permettant cette démarche.

La mise en place d'indicateurs de passage et comptabiliser le nombre d'associations accompagnées est un premier niveau d'évaluation. Mais comment évaluer la satisfaction de chacun ? Comment évaluer l'engagement et la participation des bénévoles ? Comment évaluer notre « prestation de services » auprès des associations ? Beaucoup de questions mais peu de réponses.

Nous portons notre action d'évaluation également sur notre « ressenti de professionnels ». De ce fait, nous nous interrogeons sur le nombre de fois que nous intervenons lors d'une activité ou d'une autre. En effet, on part du principe que si le professionnel n'intervient pas c'est que le bénévole est suffisamment engagé et autonome pour mener à bien l'action. Il en va de même avec les commissions et l'action en direction des associations.

Ceci se traduit par la mise en place d'une évaluation systématique de toutes les actions et suivant trois volets. (Cf. annexe **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

5.2.1. Le quantitatif

Très simple à mettre en œuvre. Le comptage des participants permet de suivre dans la durée une action. C'est également le premier indicateur « alerte » sur la pertinence de l'action.

Nous avons mis en place, entre autres, un comptage à l'accueil permettant d'enregistrer l'activité : accueil, information, orientation...

Nous utilisons également les statistiques du site internet pour mesurer factuellement la diffusion de l'information.

5.2.2. Le qualitatif

Après chaque séance ou cycle, un bilan est effectué. Il reprend les objectifs et donne une appréciation sur le résultat escompté et sur les points à améliorer. Cette évaluation peut être réalisée conjointement par les bénévoles participants et par le professionnel.

Ceci nous permet, en tant que professionnel, d'avoir régulièrement le ressenti des adhérents et des habitants.

5.2.3. La pertinence

Il est essentiel de se poser régulièrement la question de la pertinence des actions portées par le centre social. En effet, prendre du recul, faire le point permet de valider les éléments du diagnostic. Et, le cas échéant, réorienter certaines actions ou en développer d'autres.

Ce dernier critère d'évaluation permet d'être toujours au plus près du territoire donc des habitants et de leurs besoins.

Le résultat optimum de notre action serait d'obtenir de la part de la population, et en particulier des bénévoles, un investissement important de sorte que l'ensemble des actions de l'association deviendrait naturel pour eux.

6. DES PROJETS D'ANIMATION GLOBALE

6.1. Implantation de « L'Atelier-Pôle culturel » sur le territoire

6.1.1. Communication

Afin de faire connaître l'association, de valoriser son action et de mobiliser le plus grand nombre d'habitants, il est indispensable de définir une stratégie de communication efficace et pertinente.

Un site internet a été mis en place. Aujourd'hui, cet outil de communication est indispensable. Mais il doit être attractif et régulièrement mis à jour. L'internaute doit pouvoir y trouver rapidement les informations qu'il recherche.

Une première évolution du site a eu lieu en cours d'année 2013 et une nouvelle évolution devrait être en ligne début 2014.

Une page « partenaire » permet la mise en avant de nos soutiens tant humain que financier. Le cas échéant un lien renvoie vers leurs activités.

Le suivi régulier des statistiques de connections permet d'alimenter nos indicateurs.

Parallèlement à la mise en place de cet outil, l'association s'est dotée d'un nom de domaine permettant également la gestion des adresses courriels permettant d'accroître son identification par tous.

Plusieurs expérimentations ont été menées sur la création d'une gazette « L'actu des habitants ». Le résultat n'a pas été à la hauteur de la somme de travail effectuée pour la réalisation.

Ce projet a été suspendu, mais l'objectif est de trouver une forme d'information (support et périodicité) permettant de constituer la « mémoire de la structure ».

L'accent a été mis sur la communication « dématérialisée ». La diffusion de l'information via le courriel se généralise. Cela permet une diffusion en cascade au plus grand nombre avec une très grande réactivité et le tout pour un coût nul. Sachant que 98% des adhérents possèdent une connexion, les 2% qui restent sont avertis soit en passant nous voir soit nous les appelons.

Nous avons réalisé une plaquette d'information « générique » à destination de la population et des partenaires présentant nos activités (*Cf. annexe* **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Celle-ci est complétée par des flyers précisant le calendrier et les coûts.

Un panneau extérieur rappelle les informations de la semaine.

Ces outils devront permettre, outre une meilleure communication, de valoriser le projet social en lui donnant une dimension moins administrative et surtout en le rendant accessible à tous.

L'ensemble des réflexions et actions autour de la communication sont l'objet principal de la commission portant le même nom et composé de bénévoles et de professionnels.

Evaluation	
Quantitatif	Qualitatif / Pertinence
Nb de passages à l'accueil	Nb de participations récurrentes sur les manifestations
Nb de consultations du site	
Nb de participants aux manifestations	

6.1.2. Maintenir et développer le partenariat

Depuis sa création, « la Maison des Habitants » se positionne en complémentarité des actions et services déjà existants dans le territoire. Ce positionnement demande d'avoir une réelle connaissance de l'ensemble des acteurs et partenaires locaux. Nous avons rencontré un grand nombre de ces partenaires et ce, avec un réel souci de mener un projet négocié et concerté.

Afin de maintenir et de développer ce partenariat, un comité technique, qui regroupe tous les partenaires institutionnels et associatifs intervenant sur le territoire dans les champs du social, de l'éducation, de la prévention et de la santé, sera mis en place.

L'objectif étant :

- ✦ d'animer notre réseau de partenaires,
- ✦ de permettre l'émergence de projets communs,
- ✦ d'assurer une « veille sociale » permettant à chacun de croiser régulièrement ses données et d'affiner le champ d'intervention de l'Atelier.

Avec le réseau que nous avons tissé, et dans le cadre de notre soutien aux associations, nous aidons des structures en difficulté et pouvons, le cas échéant co-porter des actions. Il nous est possible également de permettre à des adhérents de poursuivre une activité lorsque, et d'un la structure porteuse n'existe plus, et de deux l'action correspond à notre projet.

Aujourd'hui, nous sommes également impliqués dans des groupes de réflexion impulsés par certains de nos partenaires :

- ✦ comité de pilotage « rythmes scolaires 2014 » dans la commune de Saint-Ambroix,
- ✦ groupe de réflexion « petite enfance » coordonné par la P.M.I.,
- ✦ groupe de travail "réussite éducative" devant déboucher sur la mise en place d'un CLAS,
- ✦ espace de concertation mené par le réseau santé vie sociale et l'atelier santé ville dans le cadre du C.U.C.S.,
- ✦ participation aux réflexions avec le collège de Saint-Ambroix sur la place

de chacun dans le parcours scolaire ;

Il est important que la fonction animation globale et coordination de notre association soit reconnue par l'ensemble des acteurs locaux. Le fait que nous soyons de plus en plus sollicités naturellement par nos partenaires est un indicateur positif montrant ainsi la bonne efficacité sur le territoire.

Evaluation	
Quantitatif	Qualitatif / Pertinence
Nb de sollicitations	Suivi de l'avancé des dossiers

6.1.3. Participer à l'animation locale

Réel outil de développement local, « L'Atelier - Pôle culturel » se doit de participer pleinement à la vie locale. Cela doit se traduire soit par notre implication aux animations fédératrices telles que le « forum des associations », « Faites de la soupe », « marché de Noël »... soit par la mise en place de temps festifs ouverts à tous.

Afin d'impliquer les adhérents de l'association et les habitants dans la mise en œuvre d'animations locales, une commission animation doit être constituée. Celle-ci devra réfléchir aux actions nécessaires à la valorisation du projet, impulsera et mettra en œuvre des temps festifs sur le territoire.

6.2. Soutenir l'engagement et accompagner l'expression citoyenne

6.2.1. Développer l'accueil et l'information pour tous

✓ Développer l'espace d'accueil

La notion d'accueil au sein d'un centre socioculturel se doit d'être au centre des préoccupations. L'objectif est de créer les conditions favorables à l'accueil de nouvelles personnes, de proposer un espace convivial et accessible, et de permettre au plus grand nombre, ce sans exclusion, d'accéder à nos services.

La mise en place de statistiques de « passage » nous donne une vision de notre activité d'accueil. Cette analyse nous a également permis de définir une plage d'accueil « libre » étendue sur cinq jours : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis matins soit 15 heures et 2 fois deux heures les mardis et jeudis en fin de journée.

Les autres plages horaires sont réservées pour un travail soit d'animation soit plus administratif ; une prise de rendez-vous est alors nécessaire. Notre volonté est de favoriser l'accueil.

Le nombre de passages, et donc le temps que nous consacrons à cette fonction, est en constante augmentation ; nous devons donc réfléchir à avoir une personne chargée à 100 % de l'accueil et que les tâches administratives de secrétariat soient

faites sur un temps différent ou par une autre personne.

Une réflexion sera également à mener avec la commune de Molières-sur-Cèze et les associations implantées localement afin de mettre en place un accueil délocalisé dans les communes correspondant à nos lieux d'intervention.

Nous avons travaillé sur l'aménagement de l'espace d'accueil pour le rendre le plus convivial et agréable que possible. Les locaux actuels ne nous permettent pas d'obtenir une organisation optimum mais elle est néanmoins efficace.

Le nombre d'adhérents et d'activités augmentant, nous sommes contraints d'utiliser de plus en plus des espaces mis à notre disposition et partagés entre les différentes activités et associations.

Ce mode de fonctionnement, parfois difficile à maintenir, s'avère bénéfique. Il nécessite le respect mutuel du fonctionnement de chacun. C'est aussi un moyen pour chacun de découvrir ce qui se passe autour de lui. Le partage des espaces doit favoriser l'accueil de tous dans le respect des différences et permettre le mixage des publics.

En lien avec l'évolution de la structure naissent de nouveaux besoins. L'Atelier ne peut se prévaloir de satisfaire l'ensemble des attentes, il se doit de relayer les attentes exprimées, d'accompagner les projets et dans la mesure du possible y répondre.

Accueillir les demandes, apporter des réponses ou orienter vers les partenaires font partie de nos actions principales. Cependant, nous nous attachons à ne pas être un simple guichet mais un lieu qui vise à soutenir les initiatives et les solidarités locales.

De plus, les actions spécifiques suivantes sont mises en place :

- ✦ maintien d'un espace d'accueil convivial,
- ✦ formation et analyse des pratiques liées à l'accueil en centre socioculturel à destination des salariés et des bénévoles,
- ✦ garantir un temps d'accueil informel ; nous souhaitons que L'Atelier soit bien un lieu d'accueil pour tous et pour chacun. Par conséquent, nous sommes disponibles pour que les habitants puissent venir passer un moment, discuter, échanger, « faire une pause »,
- ✦ mise en place régulière de temps conviviaux ; L'Atelier propose des temps de rencontre ouverts à tous en fonction notamment des différentes fêtes qui jalonnent notre calendrier (chandeleur, fêtes de fin d'année...) et en fonction aussi des demandes des habitants.

L'aménagement et la gestion de lieux spécifiques qui répondent à de réels besoins

des habitants favoriseront le maintien d'une vie sociale locale et le développement de nouvelles formes d'intervention.

✓ Favoriser l'information pour tous

Le centre socioculturel met à la disposition des habitants et des associations une base documentaire complète et notamment :

- ✦ un annuaire des différentes permanences (C.A.F., services sociaux, association de consommateurs...) ayant lieu sur la commune de Saint-Ambroix et de Molières-sur-Cèze,
- ✦ un annuaire des associations locales,
- ✦ un affichage régulier des actions et animations proposées par L'Atelier et de l'offre associative locale et des loisirs,
- ✦ de la documentation concernant le champ de la prévention (santé, parentalité, etc.).

Un premier travail de recensement de l'offre associative locale a été fait, il faut maintenant poursuivre en regroupant et en proposant un rendu cohérent et utile pour les adhérents et plus généralement pour l'ensemble des habitants.

Evaluation	
Quantitatif	Qualitatif / Pertinence
Nb de passages à l'accueil	Analyse des demandes d'informations (quelles informations et pour qui)

6.2.2. Favoriser la participation et l'engagement des bénévoles

Il est essentiel d'impliquer les habitants dans la vie de l'association en les informant sur son fonctionnement afin de les mobiliser et de les rendre acteurs au sein de ses instances décisionnaires

Nous nous attachons à favoriser l'information et la formation des administrateurs au niveau du fonctionnement d'une association, des centres socioculturels, des valeurs de l'éducation populaire...

Afin d'impliquer au mieux les adhérents au développement du projet, nous avons et/ou allons constituer plusieurs commissions :

- ✦ **Commission Communication.** En plus du travail sur la communication, les participants s'attachent à comprendre les fondements essentiels d'un centre social et se sont efforcés à rendre lisible et compréhensible, par le plus grand nombre, la finalité de L'Atelier.
- ✦ **Commission Jardin.** Cette instance sera mise en place début 2014. Elle prendra plus la forme d'un comité de pilotage travaillant sur la mise en place du projet « jardin collectif et partagé ». Elle sera constituée d'adhérents, d'élus, d'un agent municipal rattaché aux espaces verts, d'un représentant des Restos du cœur et de la Croix Rouge, d'un représentant du CCAS, d'un représentant du CMS et d'une personne de la Mission

Locale Jeune. Cette commission œuvre à la mise en place de jardins familiaux et partagés sur les communes.

- ✦ **Commission Départ en vacances.** Cette commission regroupe les partenaires suivants : travailleurs sociaux C.A.F. et Conseil Général, Mission Locale Jeune, CLIC, Association de retraités...

Evaluation	
Quantitatif	Qualitatif / Pertinence
Nb de commissions	Suivi des travaux des commissions
Nb de participants / commission	

6.3. Soutenir la vie associative

Un point d'appui à la vie associative sera développé et proposera les services suivants aux associations locales :

- ✓ aider les associations à se faire connaître,
 - ✦ constitution d'un annuaire complet interne à L'Atelier permettant d'apporter un premier niveau d'information et concernant l'ensemble des associations
 - ✦ diffusion de l'offre des associations par voix d'affichage au sein de la structure et la relayer à l'extérieur
 - ✦ participation au « forum des associations » déjà existant et lui donner une nouvelle dynamique
- ✓ proposer un appui technique,
 - ✦ accompagnement à la création d'une association
 - ✦ proposition de formations pour les bénévoles (comptabilité, exercer la fonction d'employeur...)
 - ✦ accompagnement et appui technique lors de la constitution de dossiers de demande de subvention
 - ✦ accompagnement et appui technique pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets
- ✓ coordination de la vie associative,
 - ✦ permettre une meilleure connaissance réciproque et un travail en réseau
 - ✦ favoriser le lien entre les différentes associations afin de leur permettre de mutualiser leurs équipements et matériels
 - ✦ fédérer les associations autour de projets communs.

Evaluation	
Quantitatif	Qualitatif / Pertinence
Nb d'associations accompagnées	Evaluation de la dynamique associative

7. DES PROJETS SPECIFIQUES

Les actions liées au soutien à la parentalité ne peuvent se dérouler tant qu'un « climat » favorable n'est pas installé.

En reprenant la pyramide des besoins de Maslow, il est nécessaire de pouvoir permettre de répondre aux « besoins de sécurité » et « besoins d'appartenance et d'amour » avant de travailler sur les « besoins d'estime ». Le travail autour de la parentalité doit permettre aux familles de retrouver la confiance et le respect de soi, la reconnaissance et l'appréciation des autres. Moyen nécessaire et indispensable pour répondre au besoin d'accomplissement de soi.

Les activités d'échanges de savoirs (ateliers ou stages) sont là pour répondre aux besoins de sécurité et d'appartenance.

7.1. Ateliers d'échange des savoirs

A partir de propositions ou de savoir-faire d'habitants, nous proposerons et organiserons des activités, des ateliers à thème, des projets de loisirs. L'objectif étant de développer l'échange de savoirs, de valoriser les savoir-faire de chacun, de permettre aux habitants de devenir bénévoles et acteurs de la vie de L'Atelier.

Le besoin ayant déjà été identifié, nous proposons entre autres des ateliers : cuisine, couture, loisirs créatifs, sport, anglais, peinture, écriture, danse, etc.

Ce qui, au travers d'une activité attractive, permet à des personnes isolées d'en rencontrer d'autres, de favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Et au delà de l'activité proposée, cela permet également d'évoquer des situations à partir d'un dialogue informel, d'établir une relation de confiance et d'appartenance.

Evaluation	
Quantitatif	Qualitatif / Pertinence
Nb d'ateliers	Evaluation : collective individuelle de l'animateur
Nb de participants / atelier	
Nb de participations récurrentes sur les ateliers	Questionnaire de satisfaction

7.2. Soutien à la parentalité

L'ensemble des points suivant fera l'objet d'évaluation quantitative et qualitative.

Evaluation	
Quantitatif	Qualitatif / Pertinence
Nb d'ateliers et/ou sorties	Evaluation : collective individuelle
Nb de participants / atelier et/ou sortie	

	de l'animateur
Nb de participations récurrentes sur les ateliers et/ou sorties	Mesure de la dynamique de groupe
	Mixité des publics

7.2.1. Réintroduire la parole

Nous souhaitons créer un espace et un temps d'accueil spécifique parents / enfants. Nous le voulons lieu de rencontre, pour les parents, propice aux échanges d'expériences dans un souci permanent du respect de leur place et de leur parole. Un espace qui permettrait l'entraide, la solidarité entre parents tout en se gardant de toute stigmatisation sur des critères sociaux, culturels ou culturels.

De plus, nous proposons pour les parents, les professionnels et toutes les personnes intéressées par le champ de la parentalité, des rencontres-débats avec des intervenants extérieurs. Cette action est menée en lien étroit avec les différents partenaires concernés afin d'identifier les besoins et les questions qui peuvent se poser.

7.2.2. Faciliter le lien famille / école

Nous mettons en place un groupe de travail regroupant les acteurs de la petite enfance et de l'enfance, le corps enseignant, des parents et certaines associations. Une réflexion concernant les difficultés repérées quant aux liens existants entre les familles et l'école pourrait être engagée. L'objectif étant de mettre en place par la suite des temps d'échanges et de rencontres qui permettront de faciliter les relations entre les familles et le corps enseignant et de favoriser la communication.

7.2.3. Accompagnement à la scolarité

L'objectif est d'accompagner l'enfant pour lui redonner confiance en lui et ainsi éviter le décrochage scolaire, phénomène important sur le territoire. En complément du travail fait avec les parents / enfants d'un côté et parents / enseignants de l'autre, nous allons mettre en place une action concertée d'accompagnement à la scolarité. Cette action pourra prendre la forme d'un CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité). Son principe est de proposer, sur la base d'un contrat quadripartite (enfant / parents / enseignant / structure), un accompagnement reposant sur une activité extrascolaire en trois temps (goûter / devoirs / temps d'activités ludiques).

7.3. La jeunesse

Nous constatons un manque de coordination entre les structures qui leur proposent des activités (bibliothèques, associations d'aide aux devoirs, associations sportives...) et entre ces structures et les établissements scolaires.

Nous pouvons impulser une réflexion avec l'ensemble des partenaires concernés afin de faire émerger des projets communs répondant à ces constats (manque d'espace d'accueil pour les jeunes).

Le rapprochement avec le Pôle jeunesse par le biais d'une mise à disposition de l'animateur et les liens avec les collèges doivent permettre de développer des actions en direction des adolescents en cohérence avec nos actions parents / enfants.

Notre implication dans le comité de pilotage autour de la modification des horaires scolaires doit également permettre de donner une cohérence aux activités périscolaires et de vacances.

Evaluation	
Quantitatif	Qualitatif / Pertinence
Nb d'ateliers et/ou sorties	Evaluation : collective individuelle de l'animateur
Nb de participants / atelier et/ou sortie	
Nb de participations récurrentes sur les ateliers et/ou sorties	Mesure de la dynamique de groupe
	Mixité des publics

8. DES PROJETS TRANSVERSAUX

L'ensemble des points suivant fera l'objet d'évaluation quantitative et qualitative.

Evaluation	
Quantitatif	Qualitatif / Pertinence
Nb d'ateliers et/ou sorties	Evaluation : collective individuelle de l'animateur
Nb de participants / atelier et/ou sortie	
Nb de participations récurrentes sur les ateliers et/ou sorties	Mixité des publics
	Qualité des interactions

8.1. Soutenir des démarches collectives pour lutter contre l'isolement

Nous avons constaté que de nombreuses franges de la population du territoire (familles monoparentales ou pas, personnes âgées, primo arrivants...) ressentent un fort sentiment d'isolement. C'est pourquoi, il paraît essentiel que notre association propose des actions favorisant la rencontre, l'échange et le respect des différences.

8.1.1. Sorties / Journées famille

Pour favoriser les rencontres, tisser des liens, créer des réseaux, nous organisons des sorties collectives à destination des familles. Ces actions permettront également de favoriser l'accès à la culture afin de faciliter une ouverture vers l'ailleurs. Nous espérons également par ce biais permettre un travail concernant la mobilité.

8.1.2. Un jardin

Nous avons entrepris en lien avec la commune de Saint-Ambroix la mise en place d'un jardin collectif et partagé. L'objectif étant, autour de la culture d'un jardin, de promouvoir l'éducation à l'environnement, de permettre à chacun d'aller à la rencontre de l'autre, de favoriser l'échange des savoirs, les liens intergénérationnels et de faciliter ainsi la transmission de la mémoire locale.

Accessible aux personnes à mobilité réduite ou personnes âgées, le jardin sera ouvert aux associations caritatives qui accueillent un nombre de plus en plus important de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Dans le cadre des ateliers cuisine, cet espace permettra d'utiliser les légumes de saison. Cet outil nous permettra également de développer d'une part des échanges avec les écoles/collèges et la maison de retraite et d'autre part de proposer des actions concernant le budget des familles, l'alimentation...

8.1.3. Départ en vacances

Lors de rencontres avec les travailleurs sociaux du territoire, la Mission Locale Jeune et certains élus, le besoin d'un accompagnement des familles, des seniors et des jeunes au départ en vacances est très présent. Partir oui mais pas forcément très loin. Le départ en vacances représente la « bouffée d'oxygène » hors de chez soi.

Il s'avère nécessaire aujourd'hui d'ouvrir à toutes les tranches d'âge un lieu ressource (lieu d'information et d'accompagnement personnalisé et/ou collectif) permettant la mise en place de projets collectifs et/ou individuels de départ en vacances.

Un groupe de travail composé des travailleurs sociaux du territoire (Conseil Général, C.A.F.), des C.C.A.S., de la Mission Locale Jeune et des associations pour seniors, est constitué. Ceci permettra d'impliquer l'ensemble des partenaires, de créer une dynamique collective et d'établir des relais auprès des publics visés.

Cette action collective a pour objectif de travailler autour du développement de l'autonomie et de la mobilité, de renforcer le lien social, de soutenir la parentalité.

La construction des départs en vacances, qu'ils soient collectifs ou individuels, peut s'articuler autour de la mise en place d'actions d'autofinancement.

8.2. Favoriser la place sociale des seniors

De par la transformation de la cellule familiale et un manque de structures de type « foyer logement », de nombreuses personnes âgées sont isolées et vivent seules à leur domicile.

« L'intergénération » est un axe transversal à tous les projets et actions qui sont et seront développés, mais nous mettons également en œuvre des activités spécifiques pour cette tranche d'âge.

L'objectif de l'ensemble de ces actions est de rompre l'isolement, de favoriser les rencontres, de permettre à certaines personnes de retrouver un rôle social, de favoriser les savoir-faire, de permettre la transmission des savoirs et expériences d'une génération à l'autre, de fédérer autour de la mise en place d'animations, de temps festifs et ludiques, et d'impulser un réseau autour de cette dynamique.

Fort de la présence sur les communes de « maisons de retraite » (EHPAD), il nous semble primordial de travailler avec ces établissements. En lien avec le service « animation » de l'établissement de Saint-Ambroix, nous mettons des actions réciproques de partenariat ; des résidents viennent sur nos ateliers et des adhérents participent à leurs animations. Une convention devrait voir le jour, permettant la mise en place d'actions communes d'animation entre les deux structures. Cette convention devra faciliter également l'intervention de nos adhérents en appui sur des manifestations de l'établissement saint-ambroisien.

A travers ce partenariat nous assurons, un lien entre l'autonomie et la dépendance de la

personne âgée.

La mise en place d'un « écrivain public » à destination des personnes âgées, d'apparence anodine, demande beaucoup plus que la simple mise à disposition d'une personne.

8.3. La mobilité

Tous les jours, nous sommes confrontés aux problèmes liés au déplacement des personnes. La configuration de notre périmètre d'action (la vallée de la Cèze), la configuration de notre implantation (pas de salles d'activité), le manque d'infrastructures de transport et la caractéristique de la population locale (peu motorisée) nous obligent à une gymnastique permanente pour n'exclure personne.

Nous engageons une réflexion autour de « l'éco-mobilité ». Cette action prendra la forme d'une commission avec pour objectif de faire :

- ✦ un inventaire de toutes les solutions existantes,
- ✦ une analyse des manques,
- ✦ une étude des freins liés à la mobilité des personnes,
- ✦ des propositions inventives, respectueuses de l'environnement et économiquement viables.

A la fin, les conclusions seront rendues publiques. Ceci pourra éventuellement faire l'objet d'une phase de mise en œuvre d'une ou de plusieurs solutions.

8.4. Un lieu de permanence

En complémentarité avec nos actions, étant identifié comme « lieu ressource » et franchir la porte de L'Atelier étant moins « stigmatisant » que de se rendre au CMS, il nous semble normal, dans notre travail en réseau, de permettre à des associations de tenir leurs permanences dans nos locaux. Une première expérience aura lieu début 2014 avec une association d'aide à la personne.

Ces permanences permettront également de renforcer notre travail de réseau et de croiser nos diagnostics.

9. CONCLUSION

Le travail effectué à propos du projet social a permis à chacun de s'interroger sur le sens des actions menées par « la Maison des Habitants – L'Atelier Pôle culturel » en affirmant ses missions de base et en engageant une réflexion sur sa reconnaissance en tant qu'acteur du développement social à l'échelle de la vallée.

Ce travail a montré à chacun à quel point il peut être long de mettre en place un projet tel que celui-ci. Ce projet s'inscrit dans la continuité du précédent à quelques ajustements près.

Les actions mises en place sont à pérenniser et à déployer sur l'ensemble du territoire d'intervention. Le fait de travailler sur plusieurs communes conduit inévitablement à répondre à des publics et à des demandes différents.

Afin de garder l'entité du projet social, de maintenir la qualité du service rendu et de favoriser la transversalité afin de ne pas être seulement une juxtaposition de services, nous devons envisager l'augmentation du personnel de gestion.

Seules la durée des actions et la stabilité de la structure permettront d'obtenir les conditions nécessaires à sa réussite.

« Toute culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs. A l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations. »

Octavio PAZ